

# Favoriser **L'INTÉGRATION**

**Boîte à outils pour les professionnels  
travaillant avec des jeunes et des enfants  
en déplacement**





## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

## Remerciements

Cette boîte à outils a été conçue dans le cadre d'un processus participatif de cocréation qui a fait appel à des professionnels de 12 organisations dans neuf pays. Ce processus comprenait une communauté de pratique de plusieurs années, une recherche nationale dans trois pays, un groupe de référence, [une étude documentaire régionale](#) ainsi qu'un atelier de cocréation qui a permis d'apprendre à pratiquer sur le terrain.

2. Définitions

Après élaboration de la première version de la boîte à outils, des professionnels et d'autres parties prenantes à travers l'Europe, qui travaillaient directement avec des enfants migrants, ont été consultés. Des enfants et des jeunes en Italie, en Grèce, et au Liban qui ont fait l'expérience de la migration ont également été consultés pour fournir des recommandations aux professionnels qui les soutenaient dans leur intégration. Les retours d'information de ces consultations ont été intégrés à la présente version.

3. Cadres juridique  
et politique

Nous souhaitons remercier les organisations suivantes pour leur contribution : Amna, Coram, Legal Services for Children, Lumos, Refugee Youth Service, Save the Children Suède et Terre des Hommes.

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

Nous remercions tout particulièrement les partenaires de travail et les membres de Family for Every child, Flüchtlingsrat Niedersachsen e.V., METAdrasi, Naba'a, Programma Integra ainsi que Zeudi Liew et les 77 professionnels et 71 enfants et jeunes qui ont participé à ces consultations.

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

Cette boîte à outils a été rédigée par Claire Whiting et Stephanie Delaney de Proteknon Foundation for Learning and Innovation, avec le soutien technique de Jonathan Blagbrough et d'Anne-Marie Barry de Family for Every child.

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

Ce projet a été financé par Comic Relief.  
Octobre 2023

7. Voix des enfants  
et des jeunes

Conception et mise en page : [Green Communication Design](#)

Annexe





## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

# Table des matières

Remerciements	1	Dimension 3 : Capacités personnelles	35
1. Étendue de la boîte à outils	3	Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	35
Importance de cette boîte à outils d'intégration	4	Boîte à outils pour les professionnels	37
Utilisation de la boîte à outils	4	Dimension 4 : Environnement	39
2. Définitions	5	Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	39
Définition d'« enfants en déplacement »	5	Boîte à outils pour les professionnels	39
Une enfance incertaine	7	Dimension 5 : Liens sociaux	45
Définition du terme intégration	8	Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	45
3. Cadres juridique et politique	10	Boîte à outils pour les professionnels	47
Cadres régionaux : accent mis sur l'Europe	11	Dimension 6 : Durabilité	49
4. Principes directeurs pour la pratique	13	Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	49
5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child	20	Boîte à outils pour les professionnels	51
Figure 1 : Modèle conceptuel de l'intégration	21	7. Voix des enfants et des jeunes	53
6. Construire les différentes dimensions de l'intégration	24	Apprendre des enfants migrants	53
Dimension 1 : Principes de base	25	Intégration en Europe : points de vue des enfants en déplacement au Liban	55
Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	25	8. Approches transversales pour la pratique	57
Boîte à outils pour les professionnels	28	Tutelle	57
Liste de contrôle	29	Mentorat	60
Dimension 2 : Autonomie	30	Soutien entre pairs	66
Mesures principales et éléments à prendre en compte pour les prestataires de service	30	Annexe	69
Boîte à outils pour les professionnels	33	Glossaire	69

## Annexe





- › [Importance de cette boîte à outils d'intégration](#)
- › [Utilisation de la boîte à outils](#)

Remerciements

## 1. Étendue de la boîte à outils



Cette boîte à outils documente et communique les meilleures pratiques de prise en charge, de protection et d'aide à l'intégration des enfants migrants. Il s'agit de tout enfant ou jeune (EJ) qui arrive dans un nouveau pays, que ce soit un pays de transit, un pays de destination ou tout autre pays tiers.

### 2. Définitions

Elle prend en compte les EJ qui ont le droit de demeurer dans le pays (réfugiés) et ceux qui ne l'ont pas encore (sans-papiers ou demandeurs d'asile ou de toute autre autorisation légale de séjour). Elle s'applique aux EJ accompagnés d'un aidant tout comme à ceux qui ne sont pas accompagnés.

Si cette boîte à outils porte sur les enfants migrants, elle ne considère pas de manière approfondie les besoins des EJ qui ont pu être victimes de la traite des êtres humains.<sup>1</sup>

### 4. Principes directeurs pour la pratique

En somme, cette boîte à outils souhaite aider les professionnels à améliorer les services et l'aide à l'intégration, en veillant à ce que les EJ demeurent au sein de familles bienveillantes et protectrices ou bien dans des types de prises en charge alternatives appropriées favorisant leur développement et leur bien-être d'une manière qui soit égale et équitable au développement et au bien-être offerts aux enfants citoyens du même pays.

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

Annexe

<sup>1</sup> De plus amples informations pour les professionnels sur la manière de [travailler avec les enfants victimes de la traite](#) sont disponibles auprès d'un large éventail de sources, dont l'UE.





## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

#### 2. Définitions

#### 3. Cadres juridique et politique

#### 4. Principes directeurs pour la pratique

#### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

#### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

#### 7. Voix des enfants et des jeunes

#### 8. Approches transversales pour la pratique

## Importance de cette boîte à outils d'intégration



Dans de nombreux contextes, l'augmentation du nombre d'enfants migrants a engorgé les services et les professionnels, ce qui a eu des répercussions sur la qualité des services fournis.

Les services d'aide sociale à l'enfance et les services à l'enfance et à la jeunesse jouent un rôle essentiel dans le soutien à l'intégration des enfants et jeunes en leur fournissant des soins, des possibilités de développement et une protection équitables pendant toute la durée de leur séjour. Cela signifie que les soins et la protection doivent être équivalents à ceux accordés aux enfants qui sont citoyens de ce pays ou ont un droit juridique d'y demeurer.

Cette boîte à outils souhaite combler le manque de conseils en matière de bonnes pratiques pour les professionnels travaillant avec les enfants migrants dans les pays considérés comme pays de transit ou pays de destination. Elle souhaite également apporter de plus amples informations aux responsables de programmes ou aux décideurs politiques, et aux donateurs dans ce secteur.

## Utilisation de la boîte à outils

La boîte à outils a été conçue pour fournir des informations utiles. Elle apporte des informations pratiques, fondées sur l'expérience des membres du réseau de Family for Every Child et elle est destinée aux :

- Professionnels travaillant directement avec les enfants et les jeunes ;
- Responsables de programmes, aux décideurs politiques et aux bailleurs de fonds responsables de la conception et de la planification des services ;
- Aux professionnels du développement des capacités et de défense des EJ.



## Annexe



- › [Une enfance incertaine](#)
- › [Définition du terme intégration](#)

## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

## 2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## 2. Définitions

### Définition d'« enfants en déplacement »

Au niveau mondial, le nombre d'enfants se déplaçant entre différents pays a atteint des records. En 2020, 36 millions d'enfants vivaient dans un autre pays que celui de leur naissance, un tiers d'entre eux étaient réfugiés et demandeurs d'asile. Il s'agit du chiffre le plus élevé jamais enregistré et il n'inclut pas le nombre important d'enfants qui ont dû franchir des frontières en raison des crises récentes, notamment en Afghanistan et en Ukraine.<sup>2</sup>

Les enfants et les jeunes se déplacent d'un pays à l'autre pour de multiples raisons : pour échapper à un conflit, à l'instabilité, à la pauvreté, à la dégradation environnementale, à la discrimination, à la violence, à l'exploitation ainsi que pour d'autres violations de leurs droits, notamment le manque d'accès à des besoins et à des services de base. Ils se déplacent à la recherche de sécurité et d'opportunités d'apprentissage, de travail et de développement, bref à la recherche d'une vie meilleure. Nombreux sont ceux qui effectuent ce changement de vie sans être accompagnés d'un adulte.



# 36 millions

# 1/3

En 2020, 36 millions d'enfants  
**vivaient dans un autre pays**  
**que celui de leur naissance**

Un tiers d'entre eux  
étaient **réfugiés et**  
**demandeurs d'asile**

## Annexe

<sup>2</sup> [Stronger Data, Brighter Futures](#) International Data Alliance for Children on the Move (IDAC) 2022



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

## 2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe

## Terminologie utilisée



**Le terme « enfants en déplacement » décrit** les filles et les garçons qui ont quitté leur foyer pour différentes raisons notamment les conflits, les violences, les catastrophes, le manque d'opportunités ou toute autre menace quant à leur bien-être. Ils peuvent se trouver en transit ou être arrivés à destination. Ils peuvent être seuls ou avec un aidant ou un parent. Le terme inclut tous les enfants migrants y compris les demandeurs d'asile et les enfants réfugiés.



En raison de définitions juridiques et de perspectives différentes, la terminologie utilisée pour parler des enfants en déplacement varie. **Pour éviter les répétitions, ce guide utilise le terme « enfants migrants »** pour désigner tous les enfants en déplacement, quel que soit leur statut ou la raison de leur déplacement. Il n'inclut pas cependant les enfants victimes de la traite.

Notre définition des enfants correspond à celle de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies et comprend toutes les personnes âgées de moins de 18 ans. Le terme « mineur » ou « jeune » sera parfois utilisé. Nous utilisons généralement le terme « **enfants et jeunes** » (abrégé en EJ) pour parler de toute personne ayant moins de 18 ans, tout en reconnaissant que le droit à une prise en charge et à une protection doit être étendu au moins à 21 ans pour les enfants migrants se déplaçant seuls.

# 15 %

En Europe, environ 15 % des EJ demandeurs d'asile **arrivent sans être accompagnés**<sup>3</sup>



<sup>3</sup> EUROSTAT indique qu'entre 2011 et 2021, les demandes de mineurs non accompagnés constituaient 15,3 % en moyenne du nombre total de primo-demandeurs d'asile âgés de moins de 18 ans. Toutefois, des données fiables sur le nombre de mineurs non accompagnés (MNA) arrivant ou résidant dans un pays ne sont pas souvent disponibles. Le nombre de demandes d'asile déposées par les MNA donnent des indications mais pas forcément une idée précise en raison des frais supplémentaires, des déplacements irréguliers vers un pays tiers ou bien que les enfants ne choisissent pas de faire de demande d'asile, etc.



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

## 2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe

## Une enfance incertaine

Souvent les déplacements ne sont pas faciles ni directs. Si on prend l'exemple du Moyen-Orient, même si un pays voisin peut offrir une plus grande sécurité comme au Liban ou en Turquie, cependant, un manque d'accès aux services, à une protection ou à une aide pour répondre aux besoins de base peut inciter à des déplacements ultérieurs vers l'Europe. Le contexte juridique difficile dans de nombreux pays européens - qui impacte souvent les EJ - peut inciter à de nouveaux déplacements vers d'autres pays en raison de la perception de conditions plus favorables dans un autre pays. Les amis et la famille résidant dans d'autres pays motivent également des déplacements supplémentaires, notamment vers d'autres pays ou des retours au pays.

Les politiques migratoires des gouvernements mettent souvent fortement l'accent sur le retour au pays d'origine.<sup>4</sup> Toutefois, pour de nombreux EJ qui se déplacent d'un pays à un autre, le retour dans leur pays d'origine n'est pas dans leur intérêt ou impossible.

 [Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) exige des États qu'ils veillent à ce que : (i) le retour dans les cas des enfants soit toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant ; (ii) l'enfant soit accompagné pendant l'ensemble du processus ; et (iii) que des dispositions appropriées soient mises en place pour le retour.

Lorsqu'un enfant ne retourne pas dans son pays volontairement ou de force, il peut rester (souvent muni d'une forme d'autorisation temporaire de séjour) et accéder à une prise en charge et à l'aide conformément à la politique, à la législation et aux systèmes nationaux. Même si chaque pays dispose d'une politique différente, **en règle générale les EJ passent de nombreuses années de leur enfance dans une grande incertitude et insécurité**. Cela vient souvent du manque de clarté de leur statut ou de la durée potentielle de leur séjour, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur leur prise en charge, leur protection et leur accès aux services.

Cette boîte à outils a été élaborée pour combler le manque avéré de conseils en matière de bonnes pratiques pour aider les EJ arrivés dans un nouveau pays à leur intégration. En tant que telle, elle apporte un complément au document des [Bonnes pratiques sur la réinsertion des enfants](#) de 2016, qui traite spécifiquement du retour et de la réinsertion. Les conseils inclus dans cette boîte à outils sont fondés sur l'expérience pratique des membres du réseau Family for Every Child qui travaillent avec des enfants migrants qui ont migré ou prévoient de migrer en Europe.

<sup>4</sup> Les Bonnes pratiques 2016 sur la réinsertion des enfants recommandées par l'Inter-Agency Group on Reintegration, publiées par Family for Every Child, traitent principalement du retour et de la réinsertion des enfants dans leur pays/communauté d'origine.



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

## 2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique



La définition du terme **réinsertion** donnée dans le document de 2016 des **Bonnes pratiques sur la réinsertion des enfants** de l'Inter-Agency, est la suivante :

« Faire revenir dans sa famille et sa communauté (généralement d'origine) de façon anticipée un enfant qui en a été séparé, afin qu'il puisse être protégé et entouré, et développer un sentiment d'appartenance et une raison de vivre dans tous les aspects de la vie. »

## Définition du terme intégration

La définition du terme **intégration**

varie en fonction des parties prenantes et des contextes.

Dans le contexte de cette boîte à outils pour favoriser l'intégration des enfants migrants, la définition suivante est utilisée. Elle reflète directement le travail des professionnels et des principaux responsables :

« L'intégration est un double processus par lequel un enfant s'installe dans un nouveau pays pour une durée indéterminée afin de recevoir une protection et une prise en charge, et développer un sentiment de bien-être, des perspectives, et des objectifs pour l'avenir qui sont au minimum égaux et équitables à ceux que reçoivent les enfants résidant également dans ce même pays. »



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

## 2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Cette définition souligne, et c'est essentiel, que la prise en charge, la protection et le soutien apportés doivent - dans la mesure du possible - répondre à l'intérêt supérieur et au bien-être de l'enfant à long terme et lui permettre **d'acquérir des compétences qui lui seront utiles à l'avenir, qu'importe le lieu où il habitera.**

Cette boîte à outils met l'accent sur les **aspects sociaux et culturels de l'intégration**, alors que le statut juridique a une incidence déterminante sur la permanence ou la durée potentielle du séjour. [Les procédures juridiques et les statuts](#) varient selon le contexte et sont liés aux politiques et processus nationaux. Le statut juridique est souvent temporaire ou inconnu pendant de longues périodes alors que la prise en charge, la protection et les besoins en développement d'un enfant sont immédiats et identiques dans tous les contextes. Cela ne veut pas dire que le statut juridique et de grands changements politiques n'ont pas d'impact sur l'aide à l'intégration, d'autant plus que dans certains contextes, l'accès à certains services et aides de l'état reste lié au statut juridique. La boîte à outils aborde l'intégration sous l'angle de la prise en charge et de la protection (parce que l'influence des professionnels sur les cadres structurels est limitée), mais l'importance et l'impact du statut juridique des enfants demeurent importants.



# ! intégration

\ɛ.te.gra.sjɔ̃\ nom féminin

Dans le cadre de cette boîte à outils, **intégration** signifie assurer la prise en charge, la protection et le développement des enfants, là où ils résident, **quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut juridique**. Pour les enfants non accompagnés, il s'agit de l'intégration aux systèmes de prise en charge, de l'intégration dans la communauté et de l'accès aux services où réside l'enfant, et de la recherche d'un statut légal d'immigration.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## 3. Cadres juridique et politique

Les principes et approches décrits dans cette boîte à outils s'appuient sur les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux existants pour l'intégration des enfants, qui sont résumés dans cette section. Cette boîte à outils ne porte pas sur les cadres juridiques et politiques d'un pays spécifique.

**Quel que soit le statut juridique d'un enfant, il s'agit d'une planification à long terme permettant de veiller à ce que la prise en charge, la protection et les opportunités de développement de l'enfant soient égales à celles de tout autre enfant résidant dans le pays d'accueil.**

Dans certains pays, la législation et les cadres des politiques ne garantissent pas les droits des enfants migrants et/ou des services appropriés ne sont pas toujours disponibles. Dans ces contextes spécifiques, il sera nécessaire de défendre les EJ pour aider à leur intégration.

Conformément aux cadres internationaux, tous les enfants en déplacement, notamment les demandeurs d'asile, les réfugiés et les enfants migrants (notamment ceux en situation irrégulière<sup>5</sup>), qu'ils soient accompagnés ou non, ont les mêmes droits que les enfants résidant légalement sur le territoire. Et ceci quelle que soit la nationalité ou le statut juridique de l'enfant. De plus, tout enfant a le droit à son identité (Article 8, CIDE).

Voici une liste des cadres juridiques et des politiques internationaux sur ce thème :

- [La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant \(CIDE\) ONU \(1989\)](#)
- [Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ONU \(2018\)](#)
- [Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants ONU \(2010\)](#)
- [Principes directeurs « Inter-agency » relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille CICR, CRI, Save the Children, UNICEF, HCR et World Vision \(2004\)](#)

<sup>5</sup> Les enfants migrants en situation irrégulière sont également appelés migrants « sans-papiers » ou « non enregistrés ». Ces enfants passent souvent « inaperçus » et vivent dans des situations précaires avec un accès limité ou aucun accès à leurs droits sociaux de base et sont victimes de pauvreté, d'exploitation, d'exclusion sociale et de violences.

## Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

### Annexe

Le Comité sur les droits de l'enfant a précisé que « La jouissance des droits énoncés dans la Convention n'est donc pas limitée aux enfants de l'État partie et doit dès lors impérativement, sauf indication contraire expresse de la Convention, être accessible à tous les enfants – y compris aux enfants demandeurs d'asile, réfugiés ou migrants –, sans considération de leur nationalité, de leur statut au regard de l'immigration, ou de leur apatriodie. »<sup>6</sup>

## Cadres régionaux : accent mis sur l'Europe

En 2016, le Conseil de l'Union européenne et ses États membres ont réaffirmé que<sup>7</sup> les enfants en situation de migration ont le droit d'être protégés, conformément aux dispositions légales de l'UE, de la [Charte de l'UE](#), et du droit international sur les droits de l'enfant. Outre la Charte de l'UE, les cadres juridiques et politiques européens sont les suivants :

- La [Directive européenne « accueil »](#) – garantit des normes communes de conditions d'accueil dans l'UE.<sup>8</sup>
- [Le Guide de l'EASO sur les conditions d'accueil des mineurs non accompagnés](#) – porte sur les autorités d'accueil et le personnel d'accueil. S'appuie sur la protection spécifique et appropriée, dont les enfants non accompagnés ont besoin.
- [Directive européenne sur le droit au regroupement familial](#) – définit les règles de droit commun relatives au droit au regroupement familial.
- Le [Règlement Dublin III](#) – détermine quel État membre est responsable de l'examen d'une demande d'asile - normalement l'État où le demandeur d'asile est entré pour la première fois dans l'UE - et garantit que chaque demande fasse l'objet d'un examen équitable dans un État membre. Lorsqu'un EJ a un membre de sa famille (parent, frère/sœur, oncle/tante, grand-père/grand-mère) résidant dans un État du « Dublin III », ce pays est responsable d'examiner sa demande.

6 Comité des droits de l'enfant, session trente-neuf - Observation générale n°6 : Traitement des enfants non-accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine.

7 Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur la promotion et la protection des droits de l'enfant*, 3 avril 2017, Doc 7775/17 ; Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres sur la protection des enfants migrants*, 8 juin 2017, Doc 10085/17.

8 La directive accueil garantit un niveau standard de conditions d'accueil à tous les enfants. L'article 21 de la directive « accueil » définit des catégories spécifiques pour les personnes vulnérables demandant la protection internationale (notamment des enfants non accompagnés) et oblige les états à prendre en compte la situation spécifique de ces personnes vulnérables. L'article 22 de la directive « accueil » prévoit une évaluation des besoins particuliers d'accueil des personnes vulnérables. L'article 23 de la directive « accueil » vise à garantir que l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale. L'article 24 de la directive « accueil » établit les règles pour l'accueil et le traitement des enfants non accompagnés.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

Dans la pratique, de nombreux EJ migrants arrivant dans un nouveau pays sont confrontés à des traitements différents en raison de la tension qui existe entre le contrôle de l'immigration et l'aide et la protection sociales. Cela peut avoir une incidence sur la qualité de la prise en charge, la protection et l'aide au développement fournies.

**Si les cadres juridiques et politiques internationaux et régionaux peuvent ou non être reflétés dans les cadres juridiques et politiques nationaux, tous les acteurs doivent s'efforcer d'adopter de bonnes pratiques en matière de prise en charge et de protection des EJ, quel que soit leur statut juridique dans un pays donné.** Cela signifie, qu'il faut veiller au maximum à l'intérêt supérieur et au bien-être de l'enfant à long terme et lui permettre d'acquérir des compétences qui lui seront utiles quel que soit l'endroit où il vivra à l'avenir.



Compte tenu de l'évolution rapide du contexte juridique et des politiques, une bonne pratique pour toutes les organisations d'aide aux enfants migrants consiste à nommer une personne responsable des questions juridiques et des politiques afin de :

- Assurer le suivi des changements juridiques et des politiques
- Surveiller les nouvelles données
- Analyser l'implication des changements
- Informer le personnel de ces changements





## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## 4. Principes directeurs pour la pratique

Les dispositions nationales en faveur des enfants migrants varient selon les contextes. Quel que soit le cadre en place, les principes suivants peuvent servir de guide aux bonnes pratiques de prise en charge, de protection et d'aide à l'intégration des enfants et des jeunes qui se déplacent d'un pays à l'autre. Ils peuvent s'appliquer à tous les contextes dès qu'un enfant ou un jeune arrive dans un nouveau pays.



### PRISE EN CHARGE, PROTECTION ET ACCÈS AUX SERVICES ÉQUITABLES POUR TOUS LES ENFANTS

Les enfants et les jeunes qui se déplacent d'un pays à l'autre, avec ou sans leurs parents ou représentants légaux, conservent tous leurs droits et prérogatives tels qu'ils sont inscrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Cela signifie qu'un enfant a le droit à un niveau de prise en charge et de protection et d'accès aux services essentiels, identiques à ceux fournis aux enfants ressortissants du pays dans lequel l'EJ se trouve, que l'enfant ou la jeune personne ait ou non des papiers officiels.

Ceci inclut la santé (physique et mentale), l'éducation et les services sociaux (prise en charge et protection). La discrimination à l'égard des enfants et des jeunes migrants en limitant leur prise en charge et leur protection va à l'encontre de leurs droits, empêche leur intégration et limite leur avenir et leur bien-être. Les autorités doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les besoins des enfants migrants sont satisfaits et que leurs droits sont respectés, en leur fournissant une prise en charge, une protection et des services immédiatement et de manière globale, y compris lorsque la durée du séjour est inconnue ou qu'il y a une intention de se déplacer à nouveau. Il s'agit notamment de veiller à ce que les entretiens soient menés dans les langues appropriées et que les informations soient également fournies dans les langues appropriées.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## PLANIFICATION À LONG TERME

Un travail d'intégration doit commencer dès l'arrivée ou l'accueil et être envisagé sur le long terme. La durée de séjour de chaque enfant migrant qui arrive dans un nouveau pays est inconnue. Cela s'explique par la grande diversité des futurs facteurs susceptibles d'entraîner des déplacements d'un pays à l'autre forcés ou volontaires. La prise en charge, la protection et le soutien fournis doivent répondre aux besoins immédiats de l'EJ et satisfaire son intérêt supérieur et son bien-être à long terme, tout en lui permettant d'acquérir des compétences et des aptitudes qui lui seront utiles, où qu'il vive. Cela implique donc de traiter chaque EJ comme s'il allait rester, même s'il partira volontairement ou fera l'objet d'une mesure d'expulsion.



## PROMOTION DE L'UNITÉ FAMILIALE

Pour les enfants et les jeunes qui se déplacent sans leurs parents ou représentants légaux, le gouvernement est responsable de leur prise en charge, de leur protection et de leur bien-être ainsi que du regroupement avec les membres de leur famille. Les EJ ne doivent pas être séparés de leurs parents contre leur volonté. Si une séparation se produit, tout doit être mis en œuvre pour réunir les enfants séparés ou non accompagnés avec leur famille, sauf s'il est établi que cela va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant.<sup>9</sup> Au minimum, une aide doit être apportée aux enfants et aux jeunes pour qu'ils restent en contact avec les membres proches de leur famille. Il peut s'agir de faciliter la communication avec les membres de la famille, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays dans lequel l'EJ vit actuellement.

Lorsqu'un retour ou un regroupement familial n'est pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant, ou n'est pas possible, les réseaux dont dispose l'EJ dans le pays (notamment les frères et sœurs ou les parents) doivent être pris en compte dans les décisions de placement.

Un autre élément à respecter est **d'empêcher activement un placement secondaire et des déménagements multiples forcés à l'intérieur du pays**, par exemple en raison des politiques de répartition géographique en place dans certains pays.

<sup>9</sup> Il n'est pas toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant de retourner chez ses parents ou de les rejoindre (il peut s'agir aussi de sa famille ou d'autres aidants) en raison d'antécédents de violence, d'exploitation ou d'autres violations des droits ou de la situation actuelle de la famille. Tout risque potentiel de préjudice lié au regroupement doit être évalué dans le cadre d'une procédure d'orientation et d'évaluation de l'intérêt supérieur en temps utile avant qu'une décision de regroupement ne soit prise.



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



### CONTACT AVEC LE MÊME AIDANT /TUTEUR ADULTE

Chaque enfant ou jeune a besoin d'une prise en charge, d'un soutien et d'une protection dans le cadre d'une relation réciproque avec un adulte bienveillant, attentif et digne de confiance. Pour les enfants et les jeunes qui déménagent sans leurs parents ou sans les personnes ayant la responsabilité légale de prendre soin d'eux, cet objectif peut être atteint grâce à la [prise en charge alternative](#) continue adaptée à leur âge. Après évaluation individuelle d'un EJ, la solution de prise en charge la plus appropriée doit être choisie. Il peut s'agir d'une prise en charge familiale, comme le placement dans la sphère familiale, le placement en famille d'accueil, une prise en charge dans la communauté ou - pour les adolescents plus âgés et les jeunes adultes – d'un logement autonome supervisé. Les systèmes de [tutelle](#) et de [mentorat](#) jouent également un rôle important.

Les dispositifs de prise en charge vont bien au-delà de la mise à disposition d'un logement et doivent mettre l'accent sur la prise en charge et le soutien émotionnels, sociaux et psychologiques, y compris pour les jeunes après leur 18<sup>e</sup> anniversaire. Il faut toujours trouver des alternatives aux institutions de grande taille, notamment les centres de transit de type dortoir, qui ne peuvent pas fournir la prise en charge et l'attention individuelles dont les enfants et les jeunes ont besoin pour développer pleinement leur potentiel (Consultez les [Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, 2010](#) pour de plus amples informations sur les dispositifs de prise en charge).



### COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE ET HOLISTIQUE

Le soutien à l'intégration nécessite un travail individuel à long terme avec les enfants, les jeunes, les familles et les personnes qui s'occupent d'eux, grâce à un ensemble de services et de parties prenantes. Il s'agit donc de considérer chaque enfant et jeune individuellement et de répondre de manière holistique en fonction des circonstances et des besoins individuels, en tenant compte de l'âge, de l'orientation sexuelle, de la sensibilité ou de la non-sensibilité des personnes. Le travail au cas par cas est l'approche à adopter, selon laquelle l'EJ se voit attribuer un travailleur social<sup>10</sup> qui coordonne un soutien individuel personnalisé qui peut inclure le recours à des services gouvernementaux, des ONG, des organisations de la société civile, des groupes communautaires (en fonction de leur foi religieuse), et à des bénévoles.

<sup>10</sup> Selon le contexte, le travailleur social peut être appelé « référent », « assistant social », « agent de liaison » ou « coordonnateur ». Son titre est moins important que sa fonction, qui est d'être le principal point de contact et de se concentrer sur la prise en charge de l'enfant.



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



Lorsqu'un pays ne dispose pas de services de protection de l'enfance opérationnels ou financés de manière adéquate, les acteurs peuvent analyser les points forts et les opportunités qui existent pour soutenir une approche personnalisée et holistique de l'enfant - par exemple, en travaillant avec des ONG, des écoles, des groupes communautaires, et des bénévoles locaux.

### ACCÈS PRÉCOCE ET TOTAL AUX SERVICES ET SYSTÈMES FONDAMENTAUX

Le travail d'intégration doit débuter dès leur arrivée. Cela signifie un accès précoce et total aux services et systèmes fondamentaux, notamment l'éducation, le système de santé, le logement et les aides sociales ainsi que des services d'interprétation appropriés. Regrouper les EJ dans des services et des installations spécialisés en les séparant des autres enfants, peut sembler plus simple et peut-être plus rentable à court terme, mais empêche l'acquisition de la langue et de la culture, limite les opportunités sociales et économiques, crée des obstacles importants à l'intégration au sein d'une nouvelle communauté et a un impact négatif sur le bien-être des enfants.

Les services grand public, par exemple l'éducation à l'école publique, peut être associée à une éducation parallèle personnalisée et informelle, comme des cours de langue ou des cours pour rattraper un retard. Lorsqu'il n'est pas possible d'intégrer un enfant ou un jeune dans une classe, par exemple lorsqu'il n'a pas été scolarisé dans son pays d'origine et qu'il est analphabète, une prise en charge spécifique et des programmes spéciaux doivent être mis en place. Ceux-ci doivent se situer au sein des écoles publiques pour permettre un accès aux professeurs et aux classes, à des matières comme l'éducation physique, les cours de préparation à la vie, l'art et la musique, ainsi que l'accès aux différentes infrastructures de l'école, par exemple les gymnases, les laboratoires de sciences, les bibliothèques, etc. La discrimination à l'égard des enfants migrants, en leur donnant accès seulement à des services qui leur sont réservés, doit être une solution de dernier recours et limitée dans le temps, en attendant la mise en place de dispositions à plus long terme.

Souvent, les enfants et les jeunes veulent associer l'éducation à un travail rémunéré ou un apprentissage professionnel. Pour les enfants migrants, l'autorisation de travailler doit être la même que pour les enfants du pays.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## PRISE EN CHARGE ET SOUTIEN JUSQU'À 21 ANS (OU AU-DELÀ)

Le « passage à l'âge adulte » correspond à la perte de droits pour les enfants et les jeunes lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans, donc la fin de la prise en charge par le système de protection de l'enfance et de la jeunesse (généralement) dès que l'enfant atteint l'âge de 18 ans (en fonction du cadre juridique applicable). La perte de la protection, de l'accès à l'éducation et des services dépend des lois en vigueur dans le pays et de la situation spécifique de l'enfant. Pour les enfants et les jeunes non accompagnés (avec ou sans papiers avant leur 18e anniversaire), cela signifie souvent qu'ils n'ont plus accès à l'éducation, aux soins de santé, au logement, à leur tuteur ou à leur gardien, à d'autres formes de soutien psychosocial et à des garanties contre l'expulsion. Pour les enfants sans-papiers qui habitent avec des familles, cela signifie souvent la perte de l'accès à l'éducation et aux soins de santé car, en règle générale, ils ont moins de garanties en matière de protection de l'enfance que les enfants non accompagnés.

Étendre la prise en charge et l'accès à l'éducation et au soutien aux enfants et jeunes jusqu'à 21 ans (et de préférence au-delà) grâce à la mise à disposition d'un soutien, de services et d'un financement, est essentiel pour assurer une transition sans heurts vers l'âge adulte pour tous les jeunes, quel que soit leur statut de résidence dans le pays. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les jeunes sans-papiers puissent aussi avoir accès au logement, à l'éducation, aux services de santé mentale et aux services de soutien spécialisés en fonction de leurs besoins. Renforcer la coopération entre les agences pour l'emploi et les services de prise en charge des EJ pourra faciliter l'accès au monde du travail aux EJ ayant atteint l'âge de 18 ans, en les aidant à parvenir à une indépendance financière. Aider à cette transition doit être un élément central de la planification pour tous les EJ, cela inclut notamment un plan pour le logement, l'éducation, l'emploi et un système solide de soutien pour les adultes. Cette planification doit avoir lieu suffisamment tôt dans le processus préparant les EJ à accéder à leur indépendance.



## INTÉRÊT SUPÉRIEUR

Dans toutes les décisions touchant les enfants et les jeunes qui se sont déplacés d'un pays à l'autre, l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune doit être la considération première.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## VÉRITABLE PARTICIPATION

Les enfants et les jeunes ont le droit d'obtenir des informations, de disposer d'une liberté d'expression et de participer aux décisions relatives à leur vie en fonction de leur âge, de leur maturité et de l'évolution de leurs capacités. Cela signifie que les enfants doivent véritablement être en mesure de participer aux décisions en ce qui concerne leur prise en charge, leur protection et leur intégration ainsi qu'aux processus collectifs relatifs aux approches d'intégration, aux politiques, aux programmes et aux services.

Il relève de la responsabilité des représentants légaux et des prestataires de services de fournir des informations et des conseils pour veiller à ce que les enfants soient autonomisés et soutenus pour qu'ils participent véritablement et prennent des décisions en connaissance de cause. Il s'agit notamment d'un accès à des informations adaptées aux enfants, dans une langue que l'enfant ou le jeune comprend, à leurs droits, aux processus juridiques en matière d'asile et de droit de séjour qui les concernent, et à des informations en lien avec un déplacement potentiel vers un pays tiers. La prise de conscience et la connaissance de leurs droits et des options qui s'offrent à eux peuvent réduire l'incertitude et favoriser l'autonomie. Les tuteurs, les médiateurs culturels, les équipes sur le terrain et les services de soutien spécialisés jouent un rôle important pour permettre une participation véritable des EJ migrants.



## INVESTIR DANS DES ÉQUIPES FORMÉES, INFORMÉES, ET AUX CONNAISSANCES ACTUALISÉES.

Les professionnels, les personnes qui assistent les EJ et les bénévoles ont besoin de compétences particulières pour être en mesure, dans un laps de temps relativement court, d'établir des relations de confiance avec les enfants et les jeunes pour répondre à leurs besoins individuels et faciliter la prise de décision dans leur intérêt supérieur. Il s'agit notamment mais pas exclusivement de comprendre leurs expériences individuelles, leurs points forts, leurs difficultés et leurs circonstances propres ainsi que les besoins qui en découlent en matière de santé, d'éducation et de santé psychosociale et mentale ; d'adopter des approches de soins prenant en compte les traumatismes ; de connaître l'impact du racisme et de la discrimination et de mettre en place des processus pour les équipes et les bénévoles afin de réfléchir à leurs propres préjugés et de reconnaître l'impact de la discrimination. Il s'agit aussi de faire preuve de sensibilité culturelle et de se tenir continuellement au courant de l'évolution du contexte juridique et des politiques, et des différents services proposés ainsi que des délais pour y avoir accès. Un manque de connaissance au niveau juridique et au niveau des politiques actuelles peut avoir des conséquences désastreuses sur les EJ. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'un professionnel, un assistant ou un bénévole (par exemple un tuteur) participe au traitement ou à la prise de décision concernant le statut juridique dans le pays.



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



### REDEVABILITÉ

Les enfants migrants courent le risque que leurs droits ne soient pas respectés. Des mécanismes de signalement et de plainte adaptés aux enfants, indépendants, sûrs, et faciles d'accès doivent être mis en place pour tous les projets, programmes, organisations et services afin que tous les enfants et jeunes (individuellement ou en groupe), les parents et représentants légaux puissent faire des signalements et demander réparation pour des services de mauvaise qualité, des fautes professionnelles, et des atteintes aux droits de la personne.



### MESURER L'AIDE À L'INTÉGRATION ET PAS LES « PROGRÈS » D'INTÉGRATION.

Les enfants migrants sont avant tout des enfants. Ils ont les mêmes droits à la survie, à la protection, au développement et à la participation que les enfants qui ne se sont pas déplacés d'un pays à l'autre. Ils ont les mêmes besoins et droits en matière de santé, de nutrition adaptée, de prise en charge de qualité, de sécurité et d'opportunités d'apprentissage et de loisirs.

Par le passé les « réussites » en matière d'intégration ont été mesurées par les « résultats » ou les « progrès » des EJ. Les meilleures pratiques indiquent que cela doit changer. On doit passer de l'enfant au système. On doit, en premier lieu, vérifier si les services sont disponibles et s'ils sont de qualité et particulièrement s'intéresser à ce qui est offert aux EJ afin de favoriser leur intégration, prise en charge, protection, développement et sentiment de bien-être.



Les mesures d'intégration des EJ doivent mettre l'accent sur la disponibilité, l'accès et la qualité des services et des systèmes, et non sur les « progrès » réalisés par l'enfant ou le jeune.



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

**5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child**

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

Cette boîte à outils a été élaborée d'après le modèle d'intégration établi dans le cadre du projet Family for Every Child pour les professionnels travaillant avec les enfants non accompagnés se déplaçant du Moyen-Orient vers l'Europe.

Ce modèle, illustré dans la figure 1, examine les dimensions et éléments qui doivent être pris en compte dans le soutien à l'intégration apporté à un enfant ou à un jeune dans le pays où il réside au moment présent, en reconnaissant que la durée de leur séjour peut être limitée et que les enfants eux-mêmes peuvent envisager de se déplacer vers un autre pays ou de retourner chez eux à un moment donné ou que cette décision leur soit imposée.

Le modèle d'intégration considère l'EJ de manière holistique en mettant l'accent sur la famille. Il met l'accent sur l'autonomie et les capacités individuelles de l'enfant ainsi que sur leur environnement et les relations sociales établies, tout en examinant l'influence de la famille et son impact sur les motivations et les décisions prises par l'EJ. Le modèle reconnaît l'importance de connecter les enfants à leur famille et de fournir des services pour aider les familles, le cas échéant (par exemple aider les familles à gérer les changements de comportement de leur enfant résultant de l'incertitude due au déplacement). Il insiste sur la nécessité de prendre en compte l'impact des expériences de l'enfant ou du jeune sur sa vie, non seulement les expériences dans le pays où ils se trouvent, mais aussi celles vécues pendant leur déplacement et avant, et qui doivent être prises en compte dans toutes les réponses apportées.

## Annexe



## Remerciements

## Figure 1 : Modèle conceptuel de l'intégration

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

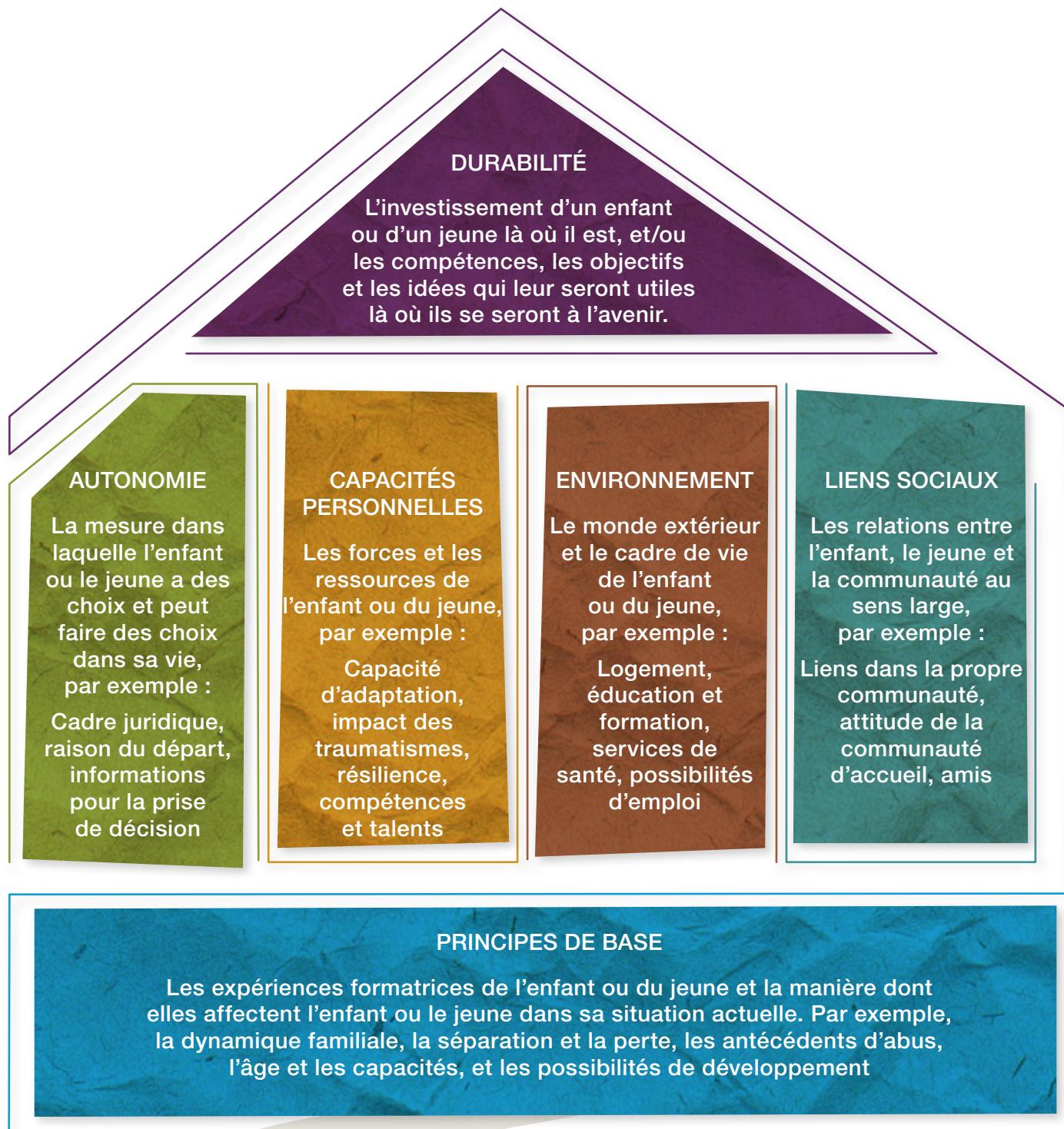
4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. **Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child**

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

## 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Si toutes les dimensions sont liées entre elles, pour simplifier l'utilisation de ce document, chaque dimension du modèle est étudiée dans une section distincte de la boîte à outils.

Chaque section comprend :



**Les principales actions et éléments à prendre en compte par les prestataires de service** et les parties prenantes responsables du soutien des enfants migrants à l'intégration. Il peut s'agir d'actions spécifiques à réaliser, de questions à étudier ou de facteurs importants à prendre en compte, tels que des dispositifs de partenariats ou l'élaboration d'activités ou de programmes.



Un **texte** explique cette dimension, ses principaux composants et les raisons pour lesquelles il s'agit de considérations importantes pour favoriser l'intégration. Le texte vise à replacer dans leur contexte les considérations essentielles et les pratiques qui y sont associées.

Des **liens** vers des ressources qui fournissent des informations complémentaires sont inclus dans le texte tout comme des outils pour les professionnels. L'objectif n'étant pas de reproduire ou de dupliquer les bonnes informations disponibles ailleurs, le cas échéant, ceci serait précisé, si possible. Dans d'autres cas, il existe un manque de connaissances ou de pratiques actualisées, et en conséquence de nouveaux outils et conseils seront nécessaires.



**La boîte à outils des professionnels** contient :



- **Une liste de points** à l'intention des professionnels qui travaillent directement avec les EJ, afin de les aider dans leur pratique quotidienne.
- Des **ressources** clés en lien avec la dimension concernée.
- Des **exemples pratiques** illustrant la manière dont une ou plusieurs questions en lien avec la dimension concernée ont été mises en pratique.

De préférence, on veillera à ce que toutes les dimensions du modèle soient prises en compte dans le cadre du soutien au processus d'intégration des EJ ; toutefois, en fonction du service fourni, il se peut que seulement une ou deux dimensions constituent un axe d'action particulier.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. **Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child**

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



Quelle que soit la dimension considérée, on doit garder à l'esprit deux éléments spécifiques qui doivent sous-tendre toutes les actions conformes aux principes clés (figurant à la section 2).

1. **L'accent doit être mis sur les besoins des enfants et des jeunes, plutôt que sur la mise à disposition du service.** Le plus souvent, les services sont basés sur les organisations, et les besoins sur les nécessités des EJ. Les évaluations de l'enfant ou du jeune et la planification de la prise en charge/des services nécessaires qui en découlent, doivent être établies en fonction des besoins. En plus de répondre de manière plus appropriée aux besoins des EJ, cette approche basée sur les besoins permet de définir de manière plus créative la manière de répondre à ceux-ci. Cela peut aider à mobiliser d'autres secteurs, membres de la communauté et groupes, qui ne sont pas traditionnellement considérés comme des prestataires de services.
2. Le modèle d'intégration ne stipule pas de délais préétablis pour l'intégration, au contraire **l'accent est mis sur les approches et l'état de préparation des systèmes et des prestataires de service à tous les stades du cheminement de l'enfant.** Cela étant dit, certaines activités devront se dérouler dans des délais généraux, par exemple, au moment de l'arrivée et de l'accueil, la prise en charge des besoins fondamentaux, l'enregistrement, les documents légaux, et les soins de santé ou la planification de services ultérieurs, avant que l'EJ ne quitte le système de prise en charge des enfants à cause de son âge. L'importance de fournir une protection et la promotion du développement et du bien-être, doivent être envisagées sur le court et le long termes, indépendamment de l'éventualité d'un déplacement ultérieur.





Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### › DIMENSION 1 : PRINCIPES DE BASE

Les expériences formatrices de l'enfant ou du jeune et la manière dont elles affectent l'enfant ou le jeune dans sa situation actuelle.

### › DIMENSION 2 : AUTONOMIE

La mesure dans laquelle des choix s'offrent à l'enfant ou au jeune, et les choix qu'il peut faire dans sa vie.

### › DIMENSION 3 : CAPACITÉS PERSONNELLES

Les points forts et ressources propres de l'enfant ou du jeune

### › DIMENSION 4 : ENVIRONNEMENT

Le monde extérieur et le cadre de vie de l'enfant ou du jeune

### › DIMENSION 5 : LIENS SOCIAUX

Les relations entre l'enfant, le jeune et la communauté au sens large

### › DIMENSION 6 : DURABILITÉ

L'investissement d'un enfant ou d'un jeune là où il est, et/ou les compétences, les objectifs et les idées qui leur seront utiles là où ils se seront à l'avenir.





› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## DIMENSION 1 : PRINCIPES DE BASE

Les expériences formatrices de l'enfant ou du jeune et la manière dont elles affectent l'enfant ou le jeune dans sa situation actuelle.



### Mesures principales et éléments à prendre en compte par les prestataires de service

- Veiller à ce qu'un ensemble de services soit disponible au stade de l'accueil et immédiatement après son arrivée. Outre les besoins de base et la mise à disposition d'un logement/d'une prise en charge, ces services doivent également inclure des services de santé, d'éducation, de loisirs et de soutien psychosocial, et des services de santé mentale spécialisés.
- Ces services doivent être adaptés à l'âge et au stade de développement, et les EJ doivent pouvoir accéder aux services essentiels, comme l'éducation dès que possible et à l'aide linguistique.
- Les évaluations individuelles doivent être holistiques et mettre l'accent sur tous les aspects du bien-être. Les évaluations, dans la mesure du possible, doivent être partagées pour éviter une réévaluation constante. Cela peut nécessiter un partage d'informations et des protocoles de travail en commun.
- Les évaluations doivent prendre en compte les expériences formatrices des EJ, leurs expériences de migration et leurs impacts sur l'EJ.
- Une formation spécifique doit être dispensée au personnel et aux bénévoles pour soutenir les EJ. Cette formation doit notamment permettre de déceler et de soutenir ceux qui ont des besoins émotionnels et psychologiques sous-jacents ou ceux qui peuvent avoir subi des traumatismes.

- Une médiation culturelle et des conseils aux EJ dans leur nouveau milieu sont essentiels. Les informations doivent être traduites dans les langues maternelles des EJ.
- L'impact de la famille doit être pris en compte et les services doivent fournir aux familles une aide adaptée. Il s'agit notamment de faciliter les contacts entre les EJ et les membres de leur famille, dont ils sont séparés, si les EJ le souhaitent.
- Les agences et prestataires de service doivent collaborer pour permettre une planification de la prise en charge et passer facilement d'une « aide immédiate » à des dispositifs de prise en charge à « long terme ».
- Lorsque cela est possible et sûr, et avec le consentement de l'EJ, des liens doivent être établis avec des agences et des prestataires de services des pays par où l'EJ est passé, afin de s'assurer que le contexte et la situation globale des enfants sont bien compris.
- Un service de défense des EJ sera peut-être utile pour veiller à ce que des services adaptés soient fournis. Il peut s'agir de collaboration avec d'autres agences et d'autres prestataires de services afin de plaider en faveur de services spécifiques pour les EJ, de la révision des politiques, des cadres, et de la disponibilité de financements.



Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

### Annexe

Étant donné que les services entrent en contact avec les enfants migrants à un moment donné après leur arrivée dans un nouveau pays, on pense parfois que c'est à ce moment-là que le processus d'intégration commence. Toutefois, les besoins d'aide d'un enfant sont fortement impactés par : (i) leurs expériences formatrices (ii) ce qui leur arrive et qui les pousse à quitter leur propre pays (ou avant) ; et (iii) l'expérience vécue durant leur déplacement vers un nouveau pays. Ceci est également lié à leur âge et leur développement et si l'enfant ou le jeune était seul ou avec d'autres personnes lors de son déplacement.

**Les raisons et les circonstances de leur déplacement** vers le nouveau pays doivent être comprises car cela aura des effets sur leur intégration. Par exemple, il est probable qu'un EJ qui a été forcé de quitter son pays en raison d'un conflit ou d'une guerre ait des souvenirs traumatisques qui peuvent conduire à des problèmes de santé mentale sur le long terme, tels que la dépression, et à des troubles de stress post traumatique (TSPT). Un déplacement forcé peut aussi affecter la volonté des EJ à participer à l'intégration et leur volonté de continuer à vivre dans le nouveau pays et donc leur réponses aux services. À l'inverse, un déplacement motivé par le désir d'une vie meilleure peut conduire à des sentiments plus positifs et une adaptation plus facile dans le nouveau pays. Lorsque les EJ sont envoyés à l'étranger par leurs parents pour travailler et qu'ils doivent envoyer de l'argent à leur famille, ils peuvent ressentir un stress supplémentaire.



La qualité des relations importantes dans la vie d'enfant détermine la façon dont il perçoit le monde qui l'entoure et sa capacité à développer tout son potentiel.

L'attachement à un responsable légal fiable et attentif est essentiel dans les premières années de l'enfance, mais reste important tout au long de l'enfance et de la jeunesse. Dans tous les cas, un EJ porte en lui les expériences de ses relations avec sa famille ; s'il se déplace avec sa famille, si sa famille reste dans son pays d'origine ou si les membres de sa famille sont décédés. Des attachements perturbés, en raison de séparations et de décès des membres de sa famille ou bien l'inaptitude de l'accompagnant à répondre aux besoins de l'enfant, peuvent avoir un impact profond sur le bien-être de l'enfant au moment présent, mais aussi sur la manière dont il sera capable de nouer de futures relations.

Si les besoins fondamentaux n'ont pas été satisfaits avant le déplacement, et durant celui-ci, par exemple si un enfant n'a pas été scolarisé, n'a pas eu l'opportunité de jouer, ou n'a pas reçu de soins de santé ou dentaires, l'enfant peut non seulement avoir des problèmes de santé importants ou des handicaps acquis, mais aussi son développement cognitif, physique, émotionnel et social sera inférieur à celui de son âge chronologique dans des conditions normales.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

À l'inverse, un EJ qui a dû assumer de grandes responsabilités depuis son plus jeune âge, par exemple en travaillant pour subvenir aux besoins de sa famille ou en se déplaçant seul peut apparaître plus mûr qu'il ne l'est au niveau émotionnel, et aura peut-être du mal à accepter qu'un nouveau responsable légal, comme une famille d'accueil par exemple, reprenne ces responsabilités. Une résistance à accepter de l'aide peut être exacerbée par des facteurs culturels et provoquer des tensions non seulement avec les responsables légaux, mais aussi par rapport aux lois et procédures du nouveau pays. Par exemple, lorsque les EJ n'ont pas le droit de travailler, lorsque leurs déplacements sont plus contrôlés ou que leur compréhension du [rôle des sexes](#) et d'autres [normes sociales](#) sont remises en question.



Enfin, les **épisodes de mauvais traitements, d'exploitation et de manque de soins** dans leur pays d'origine ou durant le déplacement, peut impacter le développement des EJ et leur expérience du nouveau pays, et en conséquence le processus d'intégration. Les enfants et les jeunes qui ont été victimes de la traite ou sont entrés dans des pays de façon illégale/informelle seront moins enclins à demander de l'aide ou à faire confiance aux services une fois arrivés dans un nouveau pays. Les personnes qui ont facilité leur voyage et transport les ont peut-être également mis en garde d'éviter la police et autres autorités afin d'éviter d'être détenus ou renvoyés.



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

- Les EJ doivent être accueillis « au stade où ils se trouvent »<sup>11</sup> et ne pas être forcés de parler de choses qui les mettent mal à l'aise.
- Il est important que les EJ puissent échanger dans leur propre langue. Lorsque des questions sont posées aux EJ, la raison de ces questions doit toujours être clairement expliquée aux EJ afin qu'ils puissent décider, en toute connaissance de cause, s'ils souhaitent ou non y répondre.
- Essayez de trouver une personne (par exemple un mentor ou tuteur) qui pourra accompagner l'enfant durant le processus d'intégration et avec qui l'enfant pourra établir un lien. Ceci doit être réalisé au plus vite.
- Étudiez toujours la manière dont un contact avec les membres de la famille et avec d'autres personnes importantes dans la vie de l'EJ peut être établi ou maintenu.
- Lors des évaluations, veillez à vous concentrer sur les besoins plutôt que sur les services requis. Cela permettra aux plans de répondre plus précisément aux besoins des enfants.
- Élaborez une carte de vie et/ou un génogramme ou une écocarte avec l'EJ afin de comprendre pleinement ses expériences, sa situation familiale et ses réseaux.
- Veillez à ce que le plan individuel d'un EJ documente et soit renseigné par ses expériences et réseaux de formation, et prennent en compte ses besoins à court et à long terme.
- Soyez attentif aux signes de traumatisme, et aux signes et symptômes de mauvais traitements potentiels. Les EJ ne parleront peut-être pas de ces questions, mais elles apparaîtront peut-être sous la forme de comportements spécifiques. Des services spécialisés seront peut-être nécessaires pour apporter un soutien spécifique.
- N'oubliez pas que les EJ ayant la même nationalité, culture et religion peuvent avoir des expériences similaires mais cela ne veut pas dire qu'elles sont identiques. Il est préférable d'adopter une position « de non-connaissance » plutôt que faire des suppositions.



### Ressources

- [Lives across cultures: Cross cultural human development](#) Pearson New International Edition. Gardiner, W. and Kosmitzki, C. (2013)
- [Children on the move: A guide to working with unaccompanied children in Europe](#) European Guardianship Network (2021)
- [Welcome to Germany. A guide for unaccompanied minors](#) Bundesfachverband unbegleitete minderjährige Flüchtlinge e.V (2016)
- [Practical guide on the best interests of the child in asylum](#) European Asylum Support Office (2019)
- [Life maps](#) Leeds Social Services UK (undated)
- [Guide to using ecomaps and genograms](#) (undated)

<sup>11</sup> Commencez au stade où se trouve l'EJ, en cherchant à comprendre et en renforçant ses points forts.



## Remerciements

# Liste de contrôle à l'accueil/arrivée

## Aide immédiate :

1. Étendue  
de la boîte à outils

Soins médicaux d'urgence  
Mise à disposition de vêtements appropriés et d'équipements sanitaires pour se laver

2. Définitions

Nourriture  
Entretien avec un travailleur de protection de l'enfance (24h sur 24) pour évaluer immédiatement les besoins en matière de sécurité et organiser un hébergement d'urgence adapté/un lieu de sécurité approprié.

3. Cadres juridique  
et politique

Aide à la prise de contact avec les proches (téléphone, courrier électronique, etc.) pour leur faire savoir qu'ils sont en sécurité

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

Enregistrement initial de la demande d'asile

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

Informations sur les prochaines étapes, fournies dans une langue et un format appropriés, avec la possibilité de poser des questions

Mise à disposition d'un soutien religieux (par exemple, un lieu de prière, etc.), si nécessaire.

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## Aide à court terme (24-72 heures) :

Identification d'un référent/coordinateur qui peut servir de point de contact pour les EJ et qui peut coordonner les services et le soutien

Désignation d'un tuteur indépendant qui peut aider à déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant

Inscription auprès des services médicaux pour l'évaluation des besoins de santé à plus long terme

Inscription aux systèmes d'éducation et de formation, et de ratrappage

Accès à des lieux de pratique religieuse

Entretien avec l'EJ pour commencer à identifier les besoins sur le long terme et recenser les membres de la famille/les représentants légaux avec qui l'enfant pourrait être réuni ou qu'il pourrait contacter

Recherche du meilleur type d'hébergement pour l'enfant

Évaluation de tout besoin spécifique (handicap, etc.)

Entretien avec l'EJ pour connaître ses souhaits et sentiments et lui donner de plus amples informations sur les options existantes et les procédures obligatoires

Début de l'évaluation sur l'intérêt supérieur de l'enfant afin de déterminer les plans de prise en charge répondant aux besoins identifiés.



## Annexe



› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe

## DIMENSION 2 : AUTONOMIE

La mesure dans laquelle des choix s'offrent à l'enfant ou au jeune, et les choix qu'il peut faire dans sa vie.



### Mesures et éléments principaux à prendre en compte par les prestataires de service

- Adaptez les services de manière à donner le maximum de contrôle et de choix aux enfants. Bien que les choix soient limités par le cadre juridique et politique, le renforcement des processus de participation des enfants à la conception, à la gestion, et à l'évaluation des services peut permettre aux enfants d'avoir un sentiment de contrôle et d'autonomie plus important.
- Fournissez des informations précises et complètes, adaptées au développement de l'enfant et dans les langues appropriées.
- Élaborez des programmes de [mentorat](#) et de [soutien entre pairs](#) ou s'y associer, afin de renforcer la capacité d'action et la résilience des EJ.
- Utilisez des médiateurs culturels pour formuler et expliquer des informations afin d'améliorer le transfert et la compréhension d'informations clés.
- Veillez à ce que le personnel et les bénévoles bénéficient d'une formation régulière afin de renforcer leurs compétences en matière d'assistance aux EJ et de maintenir une compréhension actualisée des cadres juridiques et politiques.
- Veillez à ce que les EJ soient en mesure d'accéder à des conseils juridiques indépendants appropriés pour leur permettre de suivre les procédures relatives aux demandes d'asile, de statut de réfugié et à d'autres statuts juridiques.



**Autonomie** - le sentiment d'être autonome et la capacité de contrôler certains aspects de sa vie est vital pour le bien-être et la résilience d'un enfant ou d'un jeune. Les EJ qui sont résilients (c'est à dire qu'ils peuvent survivre et même s'épanouir dans des conditions difficiles et surmonter l'adversité) sont des personnes ayant des caractéristiques personnelles spécifiques, notamment l'estime de soi et une croyance en leur capacité à faire bouger les choses dans leur propre vie.

La réalité des enfants migrants est que, malgré les apparences, beaucoup n'ont pas le contrôle de leur vie. Les décisions sur les déplacements initiaux sont souvent prises par leurs parents et si certains enfants et jeunes plus âgés prennent ces décisions, le choix sur l'endroit où ils vont aller se limite généralement aux endroits où ils ont un réseau de contacts ou de la famille ou bien là où ils pensent que les opportunités s'offrant à eux seront les meilleures. Si le déplacement implique une tierce partie telle qu'un trafiquant ou un passeur, il est probable que le contrôle soit encore plus limité. Dans ces cas-là, les EJ peuvent être privés d'aide et même d'éducation et de soins médicaux, et il est possible qu'on leur demande de travailler (illégalement) jusqu'à ce qu'ils aient remboursé leurs dettes. Le risque d'exploitation est élevé.



## Remerciements



La quantité et la qualité **des informations et du soutien** dont dispose un enfant ou un jeune (et sa famille) sur la situation dans le nouveau pays ont une incidence significative sur la capacité de l'EJ à prendre des décisions en connaissance de cause.

## 1. Étendue de la boîte à outils

Lorsque les EJ se déplacent illégalement pour demander l'asile dans un nouveau pays, il est peu probable que des informations soient officiellement disponibles. Par conséquent, ils doivent se fier à des informations officieuses fournies par d'autres personnes qui sont déjà arrivées dans le pays, et ces informations peuvent être peu précises ou anecdotiques.

## 2. Définitions

Les idées sur la vie dans le nouveau pays peuvent se former à partir de malentendus véhiculés par les médias ou d'autres sources. Par exemple, les EJ et leurs familles peuvent croire qu'un enfant ou un jeune aura de l'argent et/ou pourra travailler, ou ils peuvent envisager un environnement de vie différent de la réalité dans laquelle l'EJ sera, à savoir qu'il sera considéré comme un enfant avec des choix limités quant à ses activités et ses mouvements.

## 3. Cadres juridique et politique

Les décisions concernant le lieu et le cadre de vie des EJ, ainsi que les services et le soutien qu'ils reçoivent, sont souvent prises, et peuvent être modifiées, par les autorités et les prestataires de services. Les services sont limités par un manque de financement et de cadre juridique et politique qui peut être davantage axé sur les questions d'immigration et de contrôle de la migration que sur la prise en charge de l'enfant. Même dans les cas où les cadres sont holistiques et centrés sur la prise en charge et le bien-être des enfants, l'incapacité d'anticiper avec précision le nombre d'enfants et de familles arrivant implique que, même si les services devraient être disponibles, en pratique ils ne le sont pas toujours.

## 4. Principes directeurs pour la pratique

Il est essentiel que les prestataires de services fournissent aux enfants des informations précises et des choix qui leur permettent d'exercer un contrôle sur leur vie. Cela peut se faire de manière modeste mais cumulative, par exemple en augmentant le niveau de participation des EJ à la gestion des programmes et aux décisions les concernant, notamment leurs activités préférées, la planification et la préparation des repas et les programmes de soutien par les pairs. Cela ne remplace pas le fait que les enfants et les jeunes devraient réellement pouvoir prendre les grandes décisions qui ont un impact sur leur vie, mais cela peut contribuer à éviter certains effets négatifs en leur donnant le sentiment que leur opinion compte et qu'ils peuvent faire changer les choses.

## 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

## 7. Voix des enfants et des jeunes

## 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements



**Lorsqu'un enfant a une foi religieuse, celle-ci peut également lui apporter un sentiment de réconfort, de sens à sa vie, et de contrôle.**

### 1. Étendue de la boîte à outils

L'une des principales préoccupations de tous les EJ qui se trouvent dans un nouveau pays est la base juridique de leur présence et ce que cela signifie en termes de projets d'avenir. Pour les enfants de moins de 18 ans, une autorisation de séjour peut être accordée jusqu'à l'âge de 18 ans, date à laquelle d'autres décisions pourront être prises quant à leur statut à long terme. Les décisions concernant les demandes d'asile ou le statut de résident prennent souvent du temps, parfois des années. Il est difficile pour un enfant de participer à son nouvel environnement si l'avenir est incertain et si le système est confus.

### 2. Définitions

Fournir aux enfants des conseils et des informations indépendants, adaptés aux enfants et aux jeunes, et précis sur des questions telles que l'immigration ou le déplacement vers un autre pays est essentiel pour leur permettre de comprendre leurs droits et les différents systèmes auxquels ils seront confrontés.

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

Les services tels que le **conseil juridique indépendant et la tutelle** peuvent jouer un rôle clé dans la diffusion de ces informations et de ce soutien. Dans le cas des enfants non accompagnés ou séparés, **des structures de tutelle efficaces** sont jugées nécessaires pour protéger leurs droits et leur intérêt supérieur.

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

Tout comme le départ vers un nouveau pays peut être basé sur l'incertitude et un manque d'informations précises, il en va de même pour les décisions concernant le déplacement vers un autre pays (pour la relocalisation ou le regroupement avec des membres de la famille) ou le retour dans le pays d'origine. Il se peut que les EJ n'aient pas vécu dans leur pays de naissance depuis longtemps et que la situation dont ils se souviennent ait changé. Tant pour le déplacement que pour le retour, les EJ doivent disposer d'informations précises et accessibles sur l'aide disponible et les réseaux existants, d'une évaluation claire de leurs besoins lors du déplacement/retour et d'un plan pour répondre à ces besoins.

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

- Veillez à ce que les EJ comprennent leurs droits et toutes les procédures dès le départ, afin qu'ils sachent toujours ce qui se passera ensuite.
- Les informations doivent être fournies d'une manière qui soit accessible et adaptée aux enfants, et dans les langues appropriées.
- Veillez à assurer un suivi régulier auprès des EJ afin qu'ils soient informés de chaque étape et qu'ils ne se demandent pas ce qui se passe. Le fait de savoir ce qui se passe peut aider les EJ à sentir qu'ils maîtrisent davantage la situation, même s'ils attendent toujours à ce que des décisions soient prises.
- Utilisez des processus de planification participative axés sur l'enfant pour préparer tout changement de lieu.

- Envisagez de fournir un journal aux EJ afin qu'ils puissent s'y référer en cas de doute.
- Dans les situations où les enfants ont peu de contrôle et d'autonomie, le choix est toujours possible et doit être offert, même si ce n'est que de manière limitée mais utile, comme le choix des vêtements ou de la nourriture et la possibilité de pratiquer une religion.
- Encouragez les EJ plus âgés à aider d'autres EJ. Cela peut se faire par le biais d'un soutien par les pairs et de programmes de mentorat, qui peuvent accroître la confiance en soi et le sentiment d'autonomie.



### Ressources

- [How to convey child-friendly information to children in migration. A handbook for frontline professionals](#) Council of Europe (2018)
- [Working in partnership with children on the move: Strategies and tools for meaningful participation](#) International Institute for Child Rights and Development in partnership with Destination Unknown (2022)
- [Access to justice for migrant children. Training materials on access to justice for migrants](#) International Commission of Jurists (2021)
- [Guardianship Toolkit](#) ProGuard. Boîte à outils en ligne
- [Guardianship systems for unaccompanied children in the European Union](#) FRA (2022)
- [Paths to inclusion. Training for community mentors: Communication, intercultural and social skills](#) International Organization for Migration (2021)
- ['Your rights are always with you': A storytelling and crafts handbook](#) METAdrasi (2023)



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## Annexe



## Boîte à outils des professionnels (suite)



### Exemples d'applications concrètes :

#### Mise à disposition d'informations

- Les prestataires de services facilitent l'inclusion et la participation en toute connaissance de cause des enfants à la prise de décision et s'attaquent aux obstacles à leur participation en créant des espaces et des processus dans lesquels les enfants peuvent participer. Il peut s'agir d'élaborer et de modifier des plans de prise en charge et de développement, d'utiliser des outils de planification interactifs axés sur les enfants et de fournir des informations actualisées et opportunes dans des formats accessibles et adaptés aux enfants.
- De courtes vidéos réalisées par d'anciens réfugiés et mises en ligne sur YouTube, TikTok et d'autres plateformes de médias sociaux dans la langue des enfants non accompagnés.
- Des brochures adaptées aux enfants réfugiés sur différents sujets, avec des citations et des conseils d'enfants réfugiés (Jugendliche ohne Grenzen, 2017).
- Des plateformes numériques auxquelles les enfants réfugiés peuvent avoir accès pour rechercher des informations, poser des questions et entrer en contact avec d'autres personnes. Elles varient d'un pays à l'autre. Par exemple, en Italie, [Refugee Infos](#) fournit un numéro WhatsApp, une page Facebook et un lien vers un [Service d'information en ligne du HCR](#).



### Exemple d'application concrète :

#### Médiation culturelle et conseils indépendants

- La situation juridique est souvent extrêmement complexe et difficile à comprendre pour les enfants. Dans la pratique, ils dépendent souvent des conseils et, surtout, des décisions prises par leurs tuteurs et gardiens. Des [médiateurs culturels](#) et des conseillers indépendants leur fournissent des informations sur leurs droits et leurs options et leur permettent d'exprimer leurs intérêts.

Il convient de rappeler que, dans certains contextes, les médiateurs interculturels sont eux-mêmes des migrants. S'ils peuvent servir de relais entre les nouveaux arrivants et les populations mieux installées, ces médiateurs ne fournissent pas toujours un service professionnel s'ils ne sont pas correctement formés. En outre, leur rôle peut se limiter à celui de traducteur.





› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe

## DIMENSION 3 : CAPACITÉS PERSONNELLES

Les points forts et ressources propres de l'enfant ou du jeune



### Mesures principales et éléments à prendre en compte par les prestataires de service

- Collaborez avec d'autres agences et prestataires de services pour veiller à ce qu'il existe un ensemble d'opportunités d'apprentissage, d'éducation, de formation et de loisirs pour les enfants de moins de 18 ans, qui soit adapté à leur développement et à leur âge.
- Assurez-vous que tous les services et activités proposés aient une approche organisée basée sur les objectifs.
- Pour toute planification, adoptez une approche axée sur les points forts des EJ
- Incorporez dans toute activité la promotion d'une identité positive et développez des programmes spécifiques destinés aux EJ marginalisés ou bien collaborez ou référez-vous à des programmes spécialisés (par exemple pour les LGBTQ+, les handicapés, etc.).
- Faites la promotion de l'apprentissage ou d'activités de loisirs et d'opportunités dans lesquelles les EJ peuvent développer leurs compétences sociales et de vie et se sentent autonomisés, notamment les programmes d'éducation et de soutien entre pairs et les opportunités réelles de participation.
- Veillez à ce que le personnel et les bénévoles aient accès à une formation continue, au renforcement de leurs compétences, à la supervision, et l'accès à la santé mentale pour leur permettre d'aider les EJ de manière efficace, notamment ceux qui peuvent subir les effets d'un décès ou de traumatismes.
- Veillez à ce que les EJ aient accès aux services, y compris psychologiques pour les aider à gérer l'impact de différents traumatismes, notamment les décès et la séparation.



Les capacités individuelles des enfants et des jeunes et la manière dont celles-ci peuvent être renforcées et la façon dont elles interagissent avec les autres dimensions du modèle d'intégration, sont peut-être celles qui ont le plus d'impact sur l'intégration des EJ. Dans les cas où les services seraient limités ou inaccessibles, en raison du statut juridique ou de la situation géographique, souvent, la manière la plus efficace pour les prestataires de services de soutenir les capacités évolutives des enfants est, par exemple de leur offrir une éducation et une formation informelles, des espaces sûrs et des compétences nécessaires à la vie courante. Une sensibilisation, une compréhension et une connaissance des nouvelles normes sociales et culturelles, notamment en matière de sexualité et de relations, sont essentielles car elles varient souvent considérablement par rapport aux expériences vécues par les enfants avant leur migration.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

**Les capacités individuelles** sont fortement ancrées dans le vécu des EJ ainsi que dans la manière dont les services sont fournis et évoluent au fil du temps. Par exemple, la capacité d'un enfant à prendre des décisions (l'autonomie) et de faire face à des difficultés est liée au contexte de son éducation et de prise en charge. De même, le sentiment d'identité et de confiance d'un enfant est déterminé par ses liens sociaux. On doit permettre aux enfants et aux jeunes de créer leurs propres interactions et les encourager à nouer des liens en dehors de leurs cercles sociaux habituels.

### 2. Définitions



Les services et le soutien apportés doivent toujours chercher à développer et à renforcer des caractéristiques qui contribuent à la **résilience**, notamment un **sentiment de pouvoir contrôler et d'être capable de changer les choses**.

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

- Travaillez dans une optique de résilience en soutenant l'identité, l'estime de soi et la capacité des EJ à faire changer les choses et à prendre le contrôle de leur vie.
- Expliquez et créez des opportunités aux EJ d'étudier les normes sociales et culturelles du nouveau pays, notamment par le biais de l'éducation sexuelle et relationnelle.
- Aidez les EJ à bénéficier de services spécialisés dans la promotion de l'identité et du bien-être, tels que ceux liés à la sexualité et au handicap.
- Veillez à ce que les plans élaborés pour les EJ incluent des opportunités de développement de leurs compétences et talents, en fonction de leurs intérêts et leurs forces.



### Ressources

- [Supporting the mental health and wellbeing of young people seeking asylum: The case for evidence-based and trauma-informed care and support](#) Refugee Rights Europe (2021)
- [Enable self-learning modules](#) et [offline training modules](#) Enable (2019) En Arabe et en Anglais pour les enseignants et les formateurs. Attitudes de base, traumatisme, inclusion et exclusion, coautonomisation, motivation, perception de soi, apprentissage autorégulé.
- [InBrief: Resilience Series](#) Harvard University (2022) Ressources sur site web comprenant des vidéos sur la résilience des enfants et des jeunes.
- [Peer-to-peer support for volunteer guardians for UASC](#) Documents de la phase pilote (2019)





## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels (suite)



### Exemple d'application concrète :

#### Aide pour LGBT+

Queer Refugees Deutschland fournit des conseils et des informations aux communautés de réfugiés LGBT+ sur le processus de demande d'asile ainsi que d'autres informations pertinentes. L'assistance peut être obtenue de diverses manières notamment en ligne et par téléphone. Des informations imprimées sont disponibles, y compris des codes QR permettant d'accéder à des informations supplémentaires.

<https://www.queer-refugees.de/wp-content/uploads/2018/10/short-guide-for-lgbt-refugees-in-germany-englisch.pdf>



### Exemple d'application concrète :

#### Éducation sexuelle et relationnelle sur la sexualité, le corps et la santé dans différentes langues

Les enfants migrants sont fréquemment confrontés à des difficultés de compréhension des différences culturelles, et des normes sociales du nouveau pays. Cela va de pair également avec le manque d'éducation sexuelle et relationnelle dans leurs pays d'origine. L'organisation suédoise [RFSU](#) a développé une approche qui associe l'éducation à la langue suédoise et l'éducation sexuelle. Elle comprend un programme avec des thèmes, tels que les rapports sexuels protégés, le désir et le plaisir, les normes spécifiques liées au genre, la violence fondée sur l'honneur, le consentement, la reproduction et les droits.

Elle comprend aussi une série de vidéos sur 17 thèmes en lien avec la sexualité, le corps, et la santé qui sont disponibles en 16 langues.  
<https://www.rfsu.se/upos>

<https://sdgs.un.org/partnerships/providing-sex-education-young-migrants-sweden>





› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## Annexe

## DIMENSION 4 : ENVIRONNEMENT

Le monde extérieur et le cadre de vie de l'enfant ou du jeune



### Mesures principales et éléments à prendre en compte par les prestataires de service

- Accélérez et plaidez pour que l'accueil en centre ou la phase initiale d'accueil dans le pays soit aussi brève que possible afin que les EJ soient placés dans un cadre de vie/lieu de prise en charge à long terme le plus tôt possible.
- Veillez à ce que la prise en charge soit fondée sur l'âge et le développement des EJ avec un ensemble d'options disponibles, telles qu'un logement autonome pour les EJ plus âgés et le placement en familles pour les enfants migrants.
- Soutenez et plaidez pour une éducation intégrée, et bénéficier d'activités sportives, de loisirs, de clubs, et d'activités en groupes au niveau local afin que les EJ puissent immédiatement commencer à créer des liens avec leur environnement et leur pairs.
- Élaborez des programmes de formation professionnelle en lien avec les employeurs locaux.
- Soutenez l'apprentissage de la langue et les classes de rattrapage pour faciliter et compléter l'intégration au système éducatif classique.
- Veillez à la prise en compte de l'accès aux communautés religieuses et aux possibilités de pratiquer la religion.
- Recrutez et formez des médiateurs culturels, notamment des bénévoles de la communauté, qui peuvent favoriser l'intégration des enfants et aider leur compréhension des normes sociales.
- Envisagez de recruter des bénévoles qui peuvent encadrer et animer des activités pour les enfants leur donnant l'opportunité de développer des compétences ainsi que leurs réseaux sociaux.
- Coordonnez avec les professionnels de santé pour s'assurer que les enfants ont accès aux soins médicaux, notamment la médecine préventive et les services de soutien à la santé mentale, le cas échéant.



L'environnement, que l'on peut définir comme le monde extérieur de l'enfant ou du jeune et les opportunités qui en découlent, influe à la fois sur l'évolution de ses capacités individuelles et sur ses liens sociaux. Par exemple, en Italie, l'éducation est obligatoire jusqu'à 16 ans et tous les enfants ont le droit d'en bénéficier. Toutefois, les écoles ne sont pas obligées d'organiser des classes de rattrapage, ce qui signifie que dans la pratique, les EJ ne sont pas en mesure de participer pleinement en cours.<sup>12</sup> En Suède, si tous les enfants ont le droit à une éducation, l'éducation n'est pas obligatoire pour les enfants demandeurs d'asile.<sup>13</sup>

<sup>12</sup> <https://asylum-europe.org/reports/country/italy/reception-conditions/employment-and-education/access-education/>

<sup>13</sup> <https://asylum-europe.org/reports/country/sweden/reception-conditions/employment-and-education/access-education/>



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

### Annexe

## Arrivée et placement

Pour tous les EJ arrivant dans un nouveau pays, une question clé est leur placement, à savoir où vont-ils résider, et comment leur prise en charge va-t-elle être organisée.

Dans la plupart des cas, il existera une sorte de [centre d'accueil](#) où les EJ seront placés temporairement à leur arrivée jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge. Les centres d'accueil ne sont pas forcément des lieux physiques. Il peut s'agir d'une zone ou d'un lieu où les EJ demeurent jusqu'à ce qu'une décision soit prise à leur sujet (les centres de détention ne sont pas éligibles à l'accueil des EJ, une alternative doit donc être envisagée, en particulier, pour les enfants les plus jeunes.)



L'opinion et le ressenti des EJ sur leur situation sont fortement impactés par le temps passé au centre d'accueil et l'aide qu'ils y reçoivent, par les informations qui leur sont données à leur arrivée sur les procédures et les étapes suivantes.

Les services de traduction doivent être organisés avec soin et de manière ciblée. Après l'arrivée, l'enregistrement et les procédures légales peuvent commencer et, dans certains cas, la vérification de l'âge. Si certains EJ pourront se sentir soulagés d'avoir atteint leur destination, il est probable que cette période sera synonyme de désarroi et de confusion pour d'autres.

Organiser les services spécialisés dans un seul lieu peut être pratique, mais cette approche risque de créer une concentration d'EJ migrants, ce qui limite les opportunités de rencontre et retarde l'intégration. À l'inverse, lorsque les EJ sont placés sans qu'il y ait un plan clair et doté de ressources adéquates, il est possible qu'ils ne puissent pas bénéficier des services dont ils ont besoin. Les liens avec la famille lointaine ou les amis doivent toujours être pris en compte dans le choix du lieu de placement car cela aura un impact sur l'intégration de l'EJ.

En principe, les décisions relatives au placement des EJ doivent être fondées sur les besoins des individus, mais dans la pratique, les choix d'hébergement et de prise en charge peuvent être limités en raison du manque de capacité des systèmes nationaux. Par exemple, les EJ doivent, de préférence, être placés dans un cadre familial, tel qu'une famille d'accueil. Toutefois le recrutement et la formation de familles d'accueil adaptées sont difficiles, ce qui signifie que ce sont les enfants les plus jeunes qui en bénéficient, alors que les moins jeunes sont hébergés dans d'autres lieux avec moins de soutien.

Les familles d'accueil, dont les membres ont été choisis et formés correctement, fournissent un cadre de vie aux enfants qui est plus susceptible de répondre à leurs besoins.



## Remerciements



En outre, les placements en famille d'accueil permettent aux enfants de nouer des liens forts avec des adultes importants dans leurs vies et de se connecter de façon formelle ou informelle à des réseaux de soutien. Toutefois, les enfants plus âgés, qui sont habitués à un degré plus important d'indépendance pourront avoir du mal à être « encadrés » de la sorte.

## 1. Étendue de la boîte à outils

## 2. Définitions

## 3. Cadres juridique et politique

## 4. Principes directeurs pour la pratique

## 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

## 7. Voix des enfants et des jeunes

## 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

Les programmes proposant une certaine autonomie avec logement indépendant et assistance aux besoins essentiels peuvent convenir aux jeunes plus âgés, c'est pourquoi, un système structuré doit être mis en place pour garantir un soutien et une supervision appropriés. Les choix de prise en charge peuvent ne pas correspondre aux souhaits des EJ, par exemple, ils souhaitent peut-être vivre seuls ou avec des amis, ce qui n'est pas toujours possible dans le cadre des politiques nationales ou considéré comme n'étant pas dans leur intérêt supérieur.

Des [soins de santé](#) appropriés doivent être fournis. Il s'agit notamment de la médecine préventive, notamment de la vaccination, des soins dentaires et des examens de la vue. Le fait d'être sans-papiers ne doit pas empêcher l'accès aux services de santé. Les EJ doivent aussi pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique et d'un traitement psychiatrique, le cas échéant.

La religion joue un rôle important dans la vie de nombreux enfants migrants. La foi et la pratique religieuse peuvent constituer une source de continuité et un soutien essentiel pour faire face aux circonstances difficiles auxquelles sont confrontés de nombreux EJ. Les croyances religieuses des enfants migrants doivent être comprises et intégrées au soutien, notamment l'accès aux communautés religieuses et la possibilité de pratiquer sa religion.

## Opportunités en matière d'éducation et de formation

Les opportunités en matière d'éducation et de formation doivent être suffisamment souples pour s'adapter aux besoins et préférences des EJ et les préparer à leur vie d'adulte. Tout comme pour l'accès aux services de santé, le fait d'être un sans-papiers ne doit pas les empêcher de bénéficier d'une éducation et d'une formation ou de participer à des activités sportives et de loisirs.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

Si les EJ n'ont pas toujours été scolarisés, des cours de rattrapage seront essentiels. Pour les jeunes âgés de 16 ans et plus qui souhaitent vivement travailler, une formation professionnelle personnalisée sera peut-être plus attrayante. De tels programmes de formation professionnelle doivent se concentrer sur des secteurs où les emplois sont réels et viables et que l'EJ souhaitera et pourra exercer, soit dans le nouveau pays, soit lorsqu'il changera de pays ou retournera chez lui, et devront, de préférence, être accompagnés d'une allocation ou d'un paiement de base. L'éducation et la formation professionnelle doivent être dispensées au même niveau, en termes de qualité et de quantité, que pour les autres enfants. Placer les EJ dans le système d'enseignement classique aussi rapidement que possible les aide à nouer des liens et favorise l'intégration. Cela doit aller de pair avec un soutien supplémentaire si nécessaire ; par exemple, il est probable qu'un apprentissage intensif de la langue soit nécessaire dans les premiers temps.

Il est important de veiller à ce que suffisamment de temps et d'attention soient consacrés à aider les enfants à réfléchir et à l'étude des opportunités qui s'offrent à eux, et à ce qu'ils souhaitent faire plus tard. Il peut s'agir de conversations qui vont évoluer au fil du temps et qui devront être reprises à intervalles réguliers à mesure que les compétences de l'EJ se développent et que ses centres d'intérêt changent.

En outre, il est important que les EJ continuent d'apprendre leur propre langue pour maintenir le contact avec leur culture et leur identité. Ce sera également crucial si l'enfant souhaite, ou est forcé de, retourner un jour dans son pays.

## Sensibilisation sociale et culturelle



Il est important de connaître les normes et les attentes sociales, et les médiateurs culturels peuvent jouer un rôle utile en aidant les EJ à reconnaître les comportements et les attitudes qui peuvent être en décalage avec leur nouveau pays.

Il peut s'agir de comprendre ce qui est considéré comme bien élevé et socialement responsable, en englobant des notions plus complexes sur le genre, la sexualité, et les relations entre les sexes. On ne doit pas interpréter ceci comme une tentative d'« assimilation » des EJ à la nouvelle culture ou leur faire abandonner la leur, mais s'assurer qu'ils ont les outils à disposition pour fonctionner de manière positive dans la société au sens large.



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

1. Étendue  
de la boîte à outils

- Fondez les décisions du lieu et du type d'hébergement sur l'âge et le développement des EJ, et non sur leur statut migratoire.
- Veillez à ce que les placements des EJ garantissent un accès aux services et maintiennent les liens avec la famille lointaine, les amis, et les communautés.
- N'oubliez pas que la famille biologique de l'enfant peut avoir une influence sur l'enfant, ce qui peut être en contradiction avec les services d'aide. Dans la mesure du possible, il est important d'essayer d'inclure les familles dans les plans pour les enfants. Il s'agit notamment de les inclure dans les décisions prises, et dans la communication des plans.

- Travaillez avec les EJ pour élaborer des plans quant à leur éducation qui soient adaptés mais aussi attrayants et acceptables pour eux. N'oubliez pas que de nombreux EJ souhaiteront vivement travailler et gagner de l'argent. Il sera donc peut-être nécessaire d'expliquer les lois du travail du pays.
- Comprenez les croyances religieuses et favorisez l'accès à la vie et à la pratique religieuses, tant personnellement qu'avec les autres.
- Veillez à ce que les EJ bénéficient de soins de santé appropriés notamment la médecine préventive telle que les programmes de vaccination et les soins pour les maladies antérieures.



### Ressources

- [Safety and dignity for refugee and migrant children: Recommendations for alternatives to detention and appropriate care arrangements in Europe](#) IOM, UNHCR, UNICEF (2022)
- [Standards for out-of-home child care in Europe](#) Quality4Children (2007)
- [Foster care in Islamic contexts](#) Family for Every Child (2019)
- [Rethinking care: Improving support for unaccompanied migrant, asylum-seeking and refugee children](#) Lumos (2020)
- [Working in SIL: A practical guide. A manual for staff working with unaccompanied children living in supported independent living schemes](#) Nidos, METAdrsasi, Fundació Idea, Apostoli, CECL, PLAN and Athens Lifelong Learning Institute (2021)
- [A chance for a better future: Supported independent living and the protection of unaccompanied children in Greece](#) International Rescue Committee (2021)
- [Promoting integration of migrants and refugees in and through education: Toolkit](#) Education International (2018)



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels (suite)



### Exemple d'application concrète :

#### Prise en charge et soutien coordonnés en Allemagne

L'accès à la prise en charge, à la protection et aux services est assuré par le biais du système national de protection sociale ou sous sa coordination, et non par un système parallèle. Les acteurs, à tous les niveaux, travaillent pour éliminer les obstacles qui empêchent les enfants de bénéficier des droits fondamentaux à la prise en charge, à la protection, à l'éducation, aux soins de santé et aux autres services essentiels. Par exemple, en Allemagne, les EJ non accompagnés sont pris en charge par les services de protection de la jeunesse. À leur arrivée, les enfants et les jeunes sont temporairement pris en charge par des bureaux de protection de la jeunesse et sont suivis et hébergés par les services de protection de l'enfance et de la jeunesse. Ils sont ainsi placés sur un pied d'égalité avec les enfants et les jeunes qui ne sont pas des réfugiés et qui doivent être placés.

<https://b-umf.de/material/das-asylverfahren-bei-unbegleiteten-minderjaehrigen-fluechtlingen/>



### Exemple d'application concrète :

#### Logement autonome avec accompagnement en Grèce

« Les logements autonomes avec accompagnement pour les mineurs non accompagnés en Grèce » de METAdrasi présentent une alternative de prise en charge des enfants non accompagnés âgés entre 16 et 18 ans qui ont obtenu le statut de réfugiés ou demandeurs d'asile.

En plus d'un logement sûr, le programme offre un ensemble de services couvrant les besoins de base des EJ (éducation, santé, développement psychosocial, aide juridique, interprétation, etc.), et un niveau de prise en charge et de tutelle approprié. L'accent est mis sur la fixation d'objectifs, le renforcement de l'estime de soi et la protection de soi par le développement de centres d'intérêt et l'acquisition de l'autonomisation.

L'objectif de ce programme est de permettre aux participants une sortie en douceur de l'enfance et a pour but l'intégration dans la société grecque. Le programme est supervisé par une équipe interdisciplinaire composée d'un travailleur social, d'un psychologue, et d'autres soignants. L'équipe propose un soutien psychologique aux adolescents et encourage leur indépendance progressive.

<https://metadrasi.org/en/campaigns/supported-semi-independent-living-for-unaccompanied-minors/>

<https://familyforeverychild.org/wp-content/uploads/2022/09/Briefing-paper-METAdrasi-English.pdf>





› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe

## DIMENSION 5 : LIENS SOCIAUX

Les relations entre l'enfant, le jeune et la communauté au sens large



### Mesures principales et éléments à prendre en compte par les prestataires de services

- Coordonnez avec d'autres prestataires de services pour éviter que les EJ aient à déménager plusieurs fois et si ces déplacements doivent avoir lieu, veillez à ce qu'ils soient bien organisés et que l'EJ y soit préparé.
- Veillez à ce que les placements des enfants donnent la priorité au maintien des liens avec la communauté, la famille lointaine, et les amis.
- Mettez en place des programmes de **mentorat** avec les membres de la communauté et avec des EJ plus âgés afin d'aider ces derniers à rester en contact avec leur propre identité et leur communauté.
- Établissez des lieux sûrs, des points de rencontre, des cafés, des centres, où l'on peut obtenir un soutien informel et social et où les personnes ont la possibilité de se mélanger et de nouer des liens.
- Trouvez des moyens pour que la communauté au sens large et les EJ se rencontrent. Par exemple, en permettant aux EJ de bénéficier d'activités et de services

destinés à tous ou en encourageant la participation de la communauté au sens large, aux programmes et aux activités mis en place pour les enfants migrants (tels que les clubs, les journées, et les activités culturelles), et aux activités sportives avec les communautés locales, ainsi qu'à d'autres activités auxquelles la population locale/présente participe également.

- Organisez des activités de renforcement des liens familiaux ou des programmes de soutien axés sur la satisfaction des besoins de l'ensemble de la famille et pas seulement des EJ (bien que des services et un soutien individuels aux EJ puissent encore s'avérer nécessaires). Il peut s'agir d'adapter les programmes nationaux de renforcement des liens familiaux aux familles migrantes.
- Faites participer les personnes travaillant avec l'enfant, par exemple, les familles d'accueil, aux interventions auprès des EJ afin de fournir un soutien plus holistique.



Au cours du processus de migration, les EJ perdent souvent le contact avec les personnes de leur pays d'origine et sont moins en mesure de tirer pleinement parti des relations qu'ils ont déjà mais aussi de la famille.



**Établir de réels liens sociaux** dans un environnement complètement nouveau prend du temps, mais c'est essentiel pour la protection, le développement et le bien-être des EJ.

Dans l'intervalle, le personnel et les bénévoles qui travaillent pour des agences et des prestataires de services jouent un rôle important en fournissant ce contact social et en aidant les EJ à développer et élargir leurs liens sociaux. Cela est possible en fournissant des services ou des efforts ciblés pour les aider à créer des liens et des réseaux.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

Il est probable que les enfants migrants nouent de nouveaux liens durant leur déplacement et une fois arrivés dans le nouveau pays. Il est important de veiller à ce que les enfants puissent rester en contact avec les personnes auxquelles ils s'identifient, comme d'autres enfants en déplacement ou des personnes de leur propre communauté ou groupe religieux, tout en leur donnant la possibilité de se mélanger et d'établir des liens plus larges au sein de la nouvelle communauté. La capacité et l'opportunité d'établir de tels liens sont fortement liées au lieu de résidence de l'enfant, à l'attitude de la communauté d'accueil (son degré d'accueil), ainsi qu'aux dispositions et aux approches en matière de prise en charge et de services.

### 2. Définitions

**Les communautés existantes** qui partagent le contexte culturel d'un EJ qu'il soit basé sur la nationalité, l'ethnicité ou la religion, peuvent offrir un sentiment de continuité et de familiarité et aider l'enfant à rester enraciné et connecté à sa propre identité. Cela renforce la résilience des enfants et des jeunes et les aide à s'établir et à se situer dans un contexte différent. D'un point de vue pratique, ces communautés peuvent aider les EJ à accéder aux services et à s'y retrouver, ainsi qu'à se familiariser avec les normes sociales et culturelles du nouveau pays. Le rôle des médiateurs communautaires (qu'il s'agisse de bénévoles ou du personnel travaillant avec des agences ou des prestataires de services) peut également être déterminant pour faciliter les liens sociaux au niveau local en favorisant la compréhension et la gestion des attentes.

### 4. Principes directeurs pour la pratique

Dans la mesure du possible, les enfants et les jeunes doivent être placés près des personnes avec lesquelles ils ont déjà des liens, par exemple la famille lointaine ou les amis de la famille (et lorsque cela est possible et sûr, il faut aider ces enfants et ces jeunes à vivre avec ces personnes). La proximité des amis doit également être prise en compte lors de l'organisation des hébergements. Les EJ doivent éviter de déménager afin de leur permettre d'établir et de développer des liens et des attaches.

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

Les liens d'un enfant ou d'un jeune avec son pays d'origine, avec les pays où ils ont habité ou avec les pays où ils souhaitent peut-être se rendre impactent leur intégration. Des liens étroits avec la famille dans le pays d'origine peuvent avoir une influence considérable sur la décision de rester ou de rentrer, car les membres de la famille peuvent activement encourager un enfant d'une façon ou d'une autre.

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

Lorsque le déplacement a été déclenché par la recherche d'une vie meilleure et de meilleures opportunités ou lorsque les familles ont payé le transport, l'intention de rester dans le nouveau pays peut être plus grande. Lorsque des membres de la famille se trouvent dans d'autres pays d'Europe, un enfant pourra souhaiter continuer de se déplacer pour les rejoindre.

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

#### 1. Étendue de la boîte à outils

#### 2. Définitions

#### 3. Cadres juridique et politique

#### 4. Principes directeurs pour la pratique

#### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

#### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

#### 7. Voix des enfants et des jeunes

#### 8. Approches transversales pour la pratique

#### Annexe



### Ressources

- [Child's right to identity in alternative care: Policy brief 2 Child Identity Protection \(2022\)](#)
- [Parent/carer group sessions for secondary schools](#) Inclure les enfants touchés par les migrations (ICAM) (2022)
- [Supporting refugee families: Adapting family strengthening programs that build on assets](#) Rapprocher les services aux réfugiés et les services à la jeunesse
- [Migrant family toolbox](#) IOM





## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels (suite)



### Exemple d'application concrète :

#### Connecter les EJ à la communauté locale

Dans le cadre des premières étapes d'établissement des liens avec la communauté au sens large et de l'établissement de réseaux au sein des communautés locales, où vivent les EJ, METAdrasi a lancé un certain nombre d'actions en fonction des centres d'intérêts des EJ :

- Inscription des enfants à la piscine locale et dans une équipe de foot ainsi que dans d'autres clubs de sports et de loisirs comme des groupes de scouts et de théâtre.
- Participation à la plantation d'arbres par des bénévoles organisée par la municipalité et les services des forêts.
- Nettoyage de plages en compagnie d'organisations environnementales et des scouts.
- Participation à un défilé pour la fête nationale et à un festival de musique avec opportunités d'apprendre les danses (grecques) du pays.
- Participation à la fête de l'illumination du sapin de Noël sur la grande place, aide sur un stand au marché de Noël, fabrication d'objets offerts aux institutions et aux personnes qui soutiennent METAdrasi et participation aux fêtes de Noël et du premier de l'an.
- Une fête d'anniversaire à laquelle les voisins et les camarades de classe grecs étaient invités.
- Visite d'un refuge animal et travail bénévole, notamment aider à sauver, à s'occuper et à donner à boire aux animaux pris dans les feux de forêt durant l'été.

[www.metadrasi.org](http://www.metadrasi.org)



### Exemple d'application concrète :

#### Offrir un espace sûr pour créer des liens

Le centre d'accueil de jour Civico Zero a été créé pour donner « une adresse à ceux qui n'en ont pas » et offrir un espace aux enfants et aux jeunes qui se retrouvent dans un contexte qui les forcent à grandir trop vite.

Des réunions entre pairs de différentes origines et vécus, sont essentielles pour développer les connaissances nécessaires pour renforcer le dialogue et une dynamique relationnelle positive et sans préjugés. Pour cette raison, la discussion est au cœur de la vie quotidienne du centre qui accueille des étrangers et des Italiens, promouvant ainsi une inclusion authentique et constante.

Le centre utilise des plans individuels visant une réelle inclusion sociale, par le biais d'une assistance pédagogique, juridique, et psychologique pour tous les jeunes qui se trouvent en situation de marginalité sociale, de déviance et courrent le risque d'être exploités. Cette assistance comprend des services d'aide à l'éducation (cours d'italien, informations juridiques, développement des compétences, soutien scolaire), soutien psychologique (individuel et groupe), soutien juridique et services à l'emploi et au logement.

<https://civicozero.eu/chi-siamo/>





› DIMENSION 1 :  
PRINCIPES DE BASE

› DIMENSION 4 :  
ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 2 :  
AUTONOMIE

› DIMENSION 5 :  
LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 3 :  
CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 6 :  
DURABILITÉ

## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## Annexe

## DIMENSION 6 : DURABILITÉ

L'investissement d'un enfant ou d'un jeune là où il est, et/ou les compétences, les objectifs et les idées qui leur seront utiles là où ils se seront à l'avenir.

Cette dimension ne concerne pas la durabilité du placement ou de leur séjour dans le pays. Ceci est incertain pour de nombreux EJ qui ne connaissent pas leur projets à long terme

ou bien l'évolution de ces projets au fil du temps. Au contraire, il s'agit du bien-être, des perspectives et des objectifs d'avenir, et des liens avec la communauté.



### Mesures principales et éléments à prendre en compte par les prestataires de service

- Veillez à ce que les services et soutiens soient en place pour les dimensions de 1 à 5 du modèle, même si tous les services ne sont pas fournis ou coordonnés par votre agence ou organisation.
- En cas de refus initial, l'ensemble des services doivent être à nouveau offerts aux EJ. Un cycle de révision et de retour d'informations doit être inclus dans la programmation pour veiller à ce que tout se déroule bien.
- Veillez à ce que les services et le soutien restent en place jusqu'à ce que l'enfant passe à l'âge adulte, au moins jusqu'à 21 ans ou plus tard, selon les dispositions en vigueur dans le pays pour l'aide aux enfants, prise en charge par l'État.
- Veillez à ce que la phase de transition de sortie du système de prise en charge du mineur soit un élément central de la planification (planification de la transition) pour tous les EJ. Il s'agit notamment d'un plan pour le logement, l'éducation, l'emploi, le statut juridique et un système solide de soutien pour les adultes.
- Commencez la planification de la transition à un stade précoce, dès que l'EJ a 16 ans.
- Travaillez avec les services pour adultes appropriés afin d'assurer la continuité du soutien lorsque l'EJ cessera de bénéficier du soutien accordé aux mineurs.
- Répertoriez d'autres services et ressources afin de trouver et pouvoir bénéficier de tous les services disponibles.





## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

Le lieu où se trouvera chaque enfant migrant à l'avenir est incertain. De multiples facteurs contribuent à cela : le statut juridique, les liens familiaux, les opportunités d'emploi, les propres idées des jeunes en ce qui concerne leur futur lieu de déplacement ou d'installation.



**La prise en charge, la protection et le soutien apportés doivent permettre à l'enfant d'acquérir des compétences lui permettant de vivre en toute sécurité et de manière indépendante, quelle que soit la durée de son séjour ou les raisons pour lesquelles il souhaite rester.**

Une autre façon d'envisager la durabilité est de réfléchir à la situation de l'EJ pour savoir si elle est durable au moment présent. Cela ne signifie pas que l'EJ n'a pas d'idées pour l'avenir qui comportera peut-être un déplacement, qu'il ne s'y prépare pas, mais cela signifie qu'il vit pleinement sa situation actuelle.



Une définition des solutions pour les enfants migrants figure dans l'Observation générale conjointe du Comité des droits de l'enfant :

« Une solution globale, sûre et durable est une solution qui, dans la mesure possible, répond à long terme à l'intérêt supérieur et aux besoins de protection de l'enfant et, de ce point de vue, est durable et sûre. Les mesures prises doivent permettre à l'enfant de progresser vers l'âge adulte dans un environnement qui répondra à ses besoins et permettra la réalisation de ses droits ».

Dans ce contexte, la durabilité est axée sur l'accès des enfants aux services et aux ressources qui les aideront à développer des compétences qui leur seront utiles plus tard, où qu'ils se trouvent, et qui favoriseront leur bien-être et leur développement général. Il s'agit de services et de ressources plus tangibles et évidentes, tels que l'éducation et la formation, les compétences pour s'autogérer et les soins médicaux ainsi que des « compétences plus personnelles », et de caractéristiques moins évidentes, telles que la confiance, la résilience, et la capacité de socialisation, et de se faire des amis. Ils sont fondés sur la délivrance efficace de services et d'aides dans les autres dimensions du modèle d'intégration.

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

Annexe



## Boîte à outils des professionnels



### Points d'action pour les professionnels

- Prenez en compte l'indépendance des EJ et leur capacité à se gérer dans la communauté sans aide. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas besoin de services, mais qu'ils bénéficient des services accessibles à tous les EJ résidant dans le pays.
- Examinez avec les EJ leurs projets et souhaits pour l'avenir et travaillez avec eux à un plan pour atteindre ces objectifs/étapes suivantes. Il s'agit notamment d'inclure les points de vue des EJ dans les décisions prises.
- Travaillez avec les EJ pour élaborer des plans de sécurité personnelle pour éviter une migration à risque et garantir leur sauvegarde. Il s'agit d'aider les EJ à repérer les comportements et situations sûrs et ceux à risque, et de savoir où s'adresser pour bénéficier d'aide ou pour signaler leurs préoccupations.
- Organisez l'orientation vers les services de soutien permanents nécessaires, tels que les services de santé mentale spécialisés, en temps opportun, afin de garantir qu'il n'y ait pas d'interruption lors du passage à l'âge adulte.



### Ressources

- [Durable solutions for children toolkit](#) Save the Children (2019)
- [Turning 18 and undocumented: Supporting children in their transition into adulthood](#) PICUM (2022)
- [Implementation guide to dynamic integration](#) FOCUS (2022)



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

## 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## Boîte à outils des professionnels (suite)



### Exemple d'application concrète :

#### Loi Zampa, Italie

En mars 2017, l'Italie est devenue le premier pays européen à légiférer sur un cadre global protégeant les enfants non accompagnés, avec les « Mesures de protection pour les mineurs étrangers non accompagnés », désignées sous le nom de loi « Zampa ».

Salué par l'UNICEF comme un modèle pour les autres pays européens et décrit par Save the Children comme le « système de protection de l'enfance le plus abouti d'Europe » les articles de la loi Zampa créent et modifient diverses procédures relatives à l'accueil et au traitement des enfants non accompagnés en Italie, et leur garantissent un niveau minimum de prise en charge. Il est important de noter que la loi reflète plusieurs droits fondamentaux de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, notamment le droit aux soins de santé et à l'éducation, le droit à une représentation juridique et le droit d'être entendu au cours des procédures judiciaires et administratives. Elle intègre également le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

La loi reconnaît les vulnérabilités particulières des enfants non accompagnés et leur garantit les mêmes droits et la même protection qu'aux enfants italiens et européens.

Elle établit une interdiction absolue du retour ou de l'expulsion de tout enfant non accompagné d'Italie, à moins qu'un tribunal ne l'ordonne dans des circonstances exceptionnelles. Les structures doivent répondre à des normes minimales pour garantir que l'enfant est accueilli de manière adéquate et que ses droits fondamentaux sont protégés. Après 30 jours, les enfants doivent être transférés dans des centres secondaires au sein du système italien de Protection des demandeurs d'asile et des réfugiés (SPRAR).

En outre, la loi prévoit que les enfants non accompagnés doivent avoir accès au service national de santé italien pendant leur séjour en Italie et être admis dans les établissements d'enseignement. Ils ont également le droit d'être informés sur la représentation juridique, qui doit être gratuite et financée par l'État. D'autres articles de la loi Zampa modifient ou introduisent des procédures concernant le regroupement familial, la délivrance de permis de séjour, l'accès au placement en famille d'accueil, la formation et la désignation de tuteurs, et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains.

<https://www.unicef.org/eca/press-releases/italian-law-protect-refugee-children>



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

## 7. Voix des enfants et des jeunes

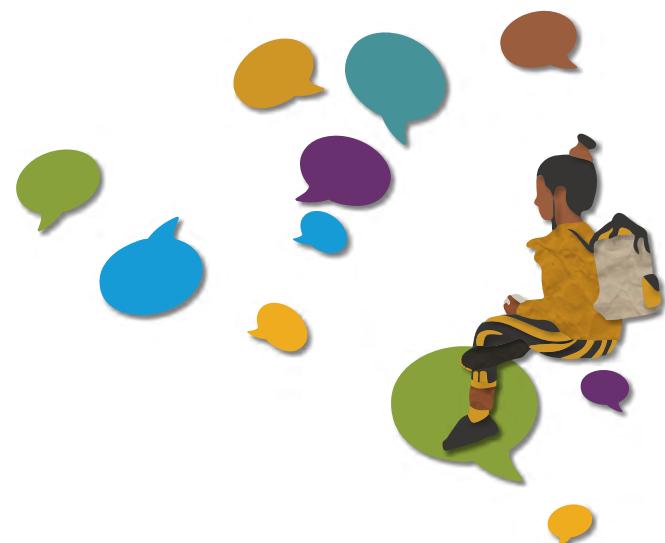


Dans le cadre du processus de consultation et de retour d'information, les enfants ont été invités à donner leur avis sur les meilleurs moyens pour les professionnels de les soutenir et favoriser leur intégration. Ces recommandations ont été intégrées aux sections précédentes de la boîte à outils et sont également résumées ici.

### Apprendre des enfants migrants

#### Principaux conseils aux professionnels de la part des enfants et des jeunes

Les enfants et les jeunes migrants en Italie et en Grèce ont collaboré à l'élaboration d'un guide destiné à aider les professionnels dans leur travail de soutien à l'intégration.  
**Vous trouverez ci-dessous leurs principaux conseils !**



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

Annexe

1. Donnez-nous dès que possible les connaissances dont nous avons besoin pour que nous nous adaptons à la vie du nouveau pays et à la société. Donnez-nous des conseils et expliquez-nous ce que nous ne comprenons pas.

2. Traitez-nous de la même façon que tous les enfants de ce pays et respectez nos droits fondamentaux.

3. Écoutez-nous avec attention et entendez ce que nous avons à dire.

4. Assurez notre protection, notre sécurité et notre sûreté. Aidez-nous à obtenir la stabilité dès que possible.

5. Ne nous faites pas subir de discrimination ou d'humiliation en raison de notre origine, de notre sexe, de notre religion ou de nos croyances. Nous voulons être acceptés pour qui nous sommes. Aidez-nous à aller à l'école et à nous faire des amis. Éduquez les professionnels qui travaillent avec nous pour qu'ils nous acceptent et qu'ils ne fassent pas preuve de discrimination à notre égard.

6. Traitez-nous avec gentillesse et empathie. Donnez-nous de la chaleur, de l'amour, de l'attention et de l'affection.

7. Traitez-nous avec respect comme vous le feriez avec vos propres enfants.

9. Aidez-nous à nous développer en tant que personne. Donnez-nous du temps et de la motivation pour développer nos propres compétences et centres d'intérêt, nos passe-temps et activités sportives. Expliquez-nous quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous ; nous voulons être en mesure de subvenir à nos besoins à l'avenir.

10. Donnez-nous de la nourriture, des vêtements et une aide médicale lorsque nous arrivons dans le pays et mettez-nous en contact avec des psychologues pour un soutien à long terme.

11. Respectez notre culture et ne nous forcez pas à adopter la vôtre. Apprenez-nous ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et soutenez-nous par le biais de médiateurs (culturels) et de formateurs (y compris après nos 18 ans).

12. Maintenez avec nous une communication constante sur les différentes questions auxquelles nous sommes confrontés.

13. Aidez-nous à comprendre que nous pouvons continuer nos vies dans votre pays. Aidez-nous à maintenir le contact avec nos familles.

14. Aidez les interprètes dans toutes les langues pour faciliter la communication.

15. Passez plus de temps avec nous, par exemple accompagnez-nous chez le médecin ou chez le conseiller juridique.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Intégration en Europe : Points de vue des enfants en déplacement au Liban

Dans le cadre du processus d'élaboration de la boîte à outils, 18 enfants et jeunes résidant actuellement au Liban ont pris part à deux ateliers animés par [Naba'a](#).

**Le premier atelier** s'est déroulé avec des enfants et des jeunes qui envisagent de migrer en Europe, soit seul ou avec des membres de leur famille. Durant cette session, les jeunes ont exprimé les raisons de leur décision de partir en Europe ainsi que les plus grandes difficultés auxquelles ils envisageaient d'être confrontés en ce qui concerne leur intégration dans les pays où ils souhaitent se rendre.

**Le deuxième atelier** s'est déroulé avec les personnes qui avaient déjà fait le voyage en Europe mais qui étaient revenues au Liban pour des raisons diverses. La discussion a porté sur la meilleure façon, d'après eux, que les professionnels en Europe pourraient soutenir les enfants en déplacement en provenance du Moyen Orient, à partir des expériences positives et négatives des EJ durant leur migration.

Les deux ateliers ont fourni d'importantes informations sur les préoccupations principales et les attentes de ces enfants et de ces jeunes en ce qui concerne leur propre intégration en Europe. Bon nombre des questions soulevées sont déjà prises en compte dans les orientations de cette boîte à outils.



## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

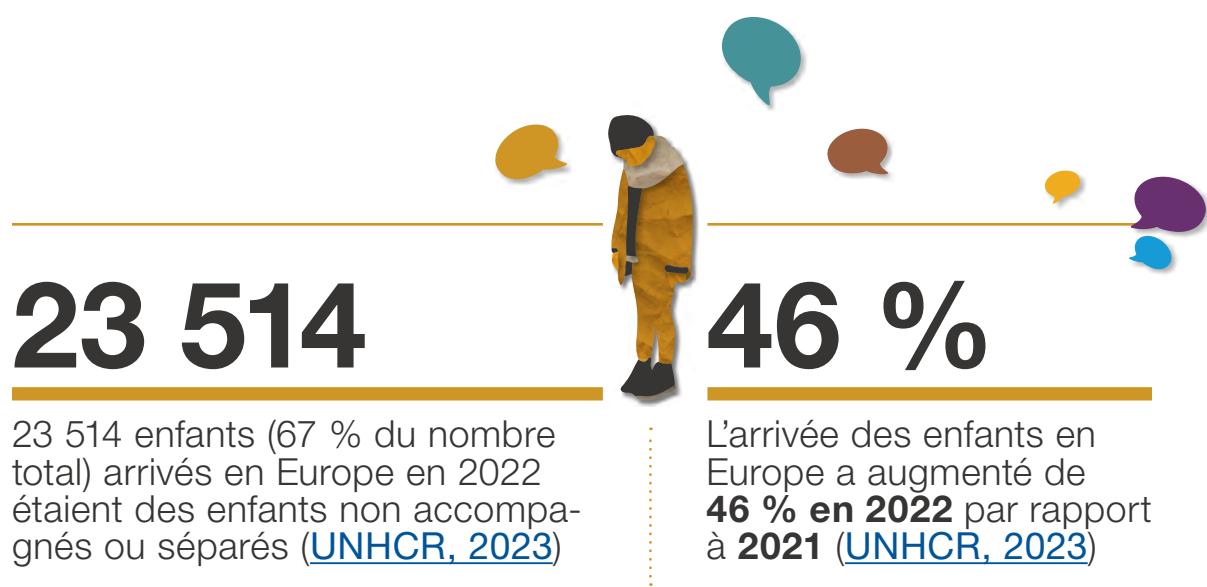
8. Approches transversales pour la pratique

Annexe

## Espoirs, craintes et attentes

Plusieurs des priorités identifiées par les enfants et les jeunes consultés en Italie et en Grèce sont similaires à celles des enfants et des jeunes du Liban qui prévoient de partir en Europe. Il s'agit notamment du désir de sécurité, du plein accès à leurs droits, des chances égales à celles des autres enfants dans les pays où ils résideront, et d'un traitement non discriminatoire de la part des professionnels. Leurs plus grandes craintes concernant l'intégration étant de perdre leurs propres identités et traditions, de rompre les liens familiaux et de ne pas pouvoir s'adapter à de nouvelles sociétés et cultures. De nombreux enfants et jeunes ont également anticipé les pressions psychologiques qu'ils ressentiraient en raison de leur situation et de leur statut d'enfant réfugié ou demandeur d'asile. L'impact psychologique dû au fait que leur pays et leur famille leur manquent a été identifié comme un obstacle à l'intégration des enfants et des jeunes qui avaient déjà fait l'expérience de la migration vers l'Europe. Les autres difficultés majeures identifiées par ce groupe, en dehors des difficultés pratiques liées à l'obtention d'un statut juridique, sont liées aux difficultés linguistiques, aux expériences de discrimination et de racisme, et au sentiment de solitude.

En réfléchissant aux propos des jeunes, les animateurs des ateliers ont noté l'importance de comprendre et d'entretenir les cultures, les traditions et les coutumes des jeunes migrants du Moyen-Orient. Les professionnels doivent également reconnaître l'impact psychologique de leur situation et en faire une priorité. Ces situations incluent notamment la perte de leur communauté et la séparation de leur famille, la nature souvent très longue de la procédure d'asile et la situation précaire dans laquelle se retrouvent de nombreux jeunes, ainsi que le racisme et la discrimination auxquels ils sont confrontés au sein des communautés.





- › [Mentorat](#)
- › [Soutien entre pairs](#)

Remerciements

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique



## 8. Approches transversales des bonnes pratiques

Cette section présente des exemples de bonnes pratiques en matière de soutien à l'intégration des enfants en déplacement. Chaque approche transversale soutient un enfant dans plusieurs dimensions de l'intégration.

### TUTELLE



Un tuteur est une personne indépendante qui veille à l'intérêt supérieur et au bien-être général de l'enfant. Les tuteurs jouent un rôle important dans les différentes situations de la vie des enfants migrants, en particulier pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Le tuteur joue un rôle complémentaire à celui de l'avocat, mais ne s'y substitue pas. Un tuteur doit être désigné dès que possible pour chaque enfant non accompagné ou séparé, quelle que soit la situation dans laquelle il se trouve (c'est-à-dire qu'il soit placé dans un centre de premier accueil, dans une famille d'accueil, dans un logement indépendant avec accompagnement, etc.). Cette mesure doit être étayée par un cadre juridique dans chaque pays.

Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

### Les tuteurs doivent :

Avoir reçu et continuer à recevoir une formation professionnelle adaptée.

Être nommé dès qu'un enfant non accompagné ou séparé est signalé.

Maintenir les dispositions de tutelle jusqu'à ce que le jeune ait atteint l'âge de 21 ans ou ait définitivement quitté le pays.

Être consulté et informé de toutes les mesures prises en rapport avec l'EJ

Avoir le pouvoir d'être présent dans tous les processus de planification et de prise de décision, y compris les audiences d'immigration et d'appel, les dispositions de prise en charge, les décisions relatives aux services et tous les efforts visant à trouver une solution durable pour un enfant ou un adolescent.

Disposer de l'expertise nécessaire et actualisée, afin de garantir la sauvegarde de l'intérêt supérieur de l'enfant et répondre à ses besoins juridiques, sociaux, sanitaires, psychologiques, matériels et éducatifs.

Connaître le parcours de l'EJ et être compétent pour représenter leur intérêt supérieur.

Lorsque cela est possible et approprié, établir le contact avec la famille ou d'autres membres de la famille de l'enfant ou du jeune. Il peut s'agir de membres de la famille ou de membres de la famille vivant dans le pays d'origine, dans le pays où se trouve l'EJ ou dans un pays tiers.

Ne pas présenter de conflit d'intérêts avec les intérêts de l'enfant ou du jeune. Par exemple, les adultes non apparentés, dont la relation principale avec l'enfant est celle d'un employeur, doivent être exclus du rôle de tuteur.



### La tutelle dans les bonnes pratiques

#### ➔ • Un exemple de tutelle aux Pays-Bas :

Nidos est une organisation certifiée de protection de la jeunesse qui est responsable de la tutelle et participe à l'accueil de tous les enfants non accompagnés et séparés aux Pays-Bas.

Tous les mineurs aux Pays-Bas doivent être sous une autorité, qu'elle soit parentale ou une tutelle. Pour les enfants qui font une demande d'asile et qui n'ont pas de parents aux Pays-Bas, Nidos fournit une tutelle (temporaire).

## Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

En l'absence de parents, le tuteur assume le rôle du parent et garantit que l'enfant est pris en charge correctement. Le tuteur intervient si la prise en charge n'est pas adaptée. Le tuteur peut fournir des recommandations qui doivent conduire à des améliorations. Si ces améliorations ne sont pas mises en place correctement ou n'offrent pas de solutions, le tuteur pourra faire transférer l'enfant vers un type de prise en charge différent.

### 2. Définitions

**Un exemple de tutelle aux Pays-Bas :** En Italie, un groupe d'ONG, en partenariat avec les autorités dans certaines régions d'Italie qui ont été sélectionnées, ont mis en place un [programme de tutelle de bénévoles](#) pour les enfants non accompagnés. Le tuteur bénévole est un citoyen, sélectionné à l'issue d'un processus rigoureux de recrutement, qui agit, sur la base du volontariat, en tant que représentant légal d'un enfant non accompagné. Le tuteur reçoit une formation spécifique.

### 3. Cadres juridique et politique

Le programme a dû faire face à deux difficultés, à savoir que toutes les provinces ou municipalités n'ont pas d'ONG ou d'organisations communautaires prenant part à cette initiative et que les EJ ne peuvent bénéficier de ce programme que s'ils résident dans les villes où le programme est en place. En outre, le programme n'est pas national ni totalement structuré.

### 4. Principes directeurs pour la pratique

#### 4.1. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

#### 5.1. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

- [Guiding principles and implementing guidelines for effective guardianship for unaccompanied and separated children in the context of migration](#) Appendix to Recommendation CM/Rec(2019)11, Council of Europe (2022)
- [Guardianship for children deprived of parental care](#) FRA – European Union Agency for Fundamental Rights (2015)
- [Guardianship toolkit](#) ProGuard. Boîte à outils en ligne.
- [Guardianship systems for unaccompanied children in the European Union](#) FRA (2022)

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

#### 6.1. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

#### 7.1. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

#### 8.1. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## MENTORAT

Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique



› DIMENSION 2 : AUTONOMIE

› DIMENSION 3 : CAPACITÉS PERSONNELLES

› DIMENSION 4 : ENVIRONNEMENT

› DIMENSION 5 : LIENS SOCIAUX

› DIMENSION 6 : DURABILITÉ

Le mentorat est un élément clé pour soutenir les défis sociaux, psychologiques, et pratiques complexes auxquels sont confrontés de nombreux EJ migrants lorsqu'ils arrivent, s'installent et vivent dans de nouvelles communautés. Il s'agit du processus par lequel une personne compétente offre des lignes directrices, un soutien et des conseils pour encourager une personne à développer des compétences supplémentaires, notamment celles nécessaires à la vie courante afin d'améliorer les perspectives d'avenir. Il s'agit de l'une des pratiques les plus courantes pour fournir un soutien informel aux EJ migrants en faisant participer des résidents locaux. S'il est possible qu'un enfant soit le mentor d'un autre enfant, il s'agira ici de mentors âgés de plus de 18 ans.

Le mentorat peut fournir un certain nombre d'avantages aux EJ migrants. Il a été prouvé qu'il aide les EJ à atteindre leur plein potentiel en favorisant le développement de l'autonomie, de réseaux sociaux plus diversifiés, de réseaux de soutien, de l'acquisition de la langue locale, et de la confiance en soi. On a également constaté que le mentorat aidait les EJ à développer un sentiment d'appartenance à leur lieu de vie, à réduire l'absentéisme scolaire, à améliorer les résultats scolaires et à faciliter l'obtention d'un emploi.

**Des bénéfices pour les deux parties :** un mentor peut : aider à l'adaptation et à la compréhension de la culture locale et au développement de la langue ; fournir un soutien émotionnel et réduire le sentiment d'isolation et de solitude ; fournir des conseils pratiques et une assistance pour résoudre des problèmes, notamment pour les activités basiques, telles que l'utilisation des transports en commun, des bibliothèques ou pour rechercher un emploi ; aider les EJ à maintenir des liens culturels avec leur pays d'origine et maintenir leur propre culture ; fournir un soutien scolaire ; développer les compétences nécessaires pour que les EJ soient prêts à l'emploi ; fournir des possibilités d'action et de soutien social ; et faire participer les EJ à des activités de loisirs. En retour, les mentors ont la satisfaction d'aider des jeunes, d'acquérir de nouvelles compétences, de découvrir les questions relatives aux réfugiés, et de nouvelles cultures.

**Quand et qui cela concerne-t-il :** le mentorat est essentiel non seulement durant la première année suivant l'arrivée de l'EJ, mais aussi à plus long terme. Le soutien socio-émotionnel supplémentaire fourni par le mentorat bénéficie aux EJ vivant en famille tout comme à ceux vivant dans des systèmes de prise en charge alternatives.

Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

En raison du temps qu'il faut pour établir une relation entre le mentor et l'EJ et en retirer le maximum de bénéfices, on recommande que le mentorat dure au minimum six mois. Des liens personnels et continus entre le mentor et l'EJ sont essentiels pour garantir le succès du mentorat.

**Création et fonctionnement de programmes de mentorat efficaces pour les EJ migrants :** S'il existe de nombreux programmes de mentorat dans le monde, la recherche a identifié certains éléments clés pour la création et le fonctionnement de programmes de mentorat efficaces pour les EJ migrants ; par exemple :

- Avoir une stratégie précise pour le recrutement et le choix du mentor pour un EJ précis.
- Les mentors (et de préférence les parents/tuteurs et les EJ bénéficiant du programme de mentorat) participent tous à une formation approfondie avant de choisir le binôme mentor/EJ.
- Les mentors reçoivent une formation concernant les approches de soins prenant en compte les traumatismes.
- Un soutien fort et cohérent est essentiel pour les mentors avec des explications claires quant aux rôles, aux limites et aux approches flexibles liés à la résolution des problèmes.
- Des lignes directrices claires concernant les rôles et les responsabilités des mentors, des EJ et de l'organisation responsable sont nécessaires.
- Les mentors rencontrent les EJ deux heures par semaine pendant un minimum de six mois mais de préférence au moins un an. Plus la durée du binôme est longue, plus l'impact est important, car il faut du temps et de la persévérance pour développer la confiance, se familiariser avec une nouvelle personne et établir un lien solide.
- Les mentors et les EJ passent du temps à identifier et à travailler à des objectifs convenus qui sont documentés et mis à jour.
- Le personnel du programme assure un suivi régulier et une aide aux parents/tuteurs, aux EJ, et aux mentors.
- Le personnel du programme oriente les EJ et leurs parents/tuteurs vers d'autres formes d'assistance, le cas échéant.
- Les mentors mettent l'accent sur le développement de liens. Ils prennent le temps de développer la confiance, d'apprendre à connaître leur EJ et de créer un environnement propice à l'épanouissement.
- Les mentors assument la responsabilité de la relation. Ils sont cohérents, assidus et fiables.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

- Les programmes de mentorat ont un système intégré et précis de suivi, d'apprentissage et d'évaluation.
- L'utilisation de mentors bilingues et biculturels peut permettre l'amélioration de la santé mentale et du bien-être des EJ.
- Un financement à plus long terme est nécessaire pour que les organisations communautaires puissent fournir des programmes dans la durée apportant des changements à long terme pour les EJ.

### 2. Définitions

## Indications sur la protection

Tout programme de mentorat pour les EJ migrants doit prioriser la sécurité et le bien-être des participants. Des politiques de protection robustes doivent être en place et mises en œuvre dans les bonnes pratiques. Pour ce faire, des codes de conduite précis et pratiques sont nécessaires. Ils doivent faire l'objet d'un suivi et être accessibles. Ils doivent également disposer de mécanismes transparents de signalements et de réponses. En clair, cela signifie que :

- Les risques pouvant mettre en péril la protection sont identifiés, et que des stratégies de réduction des risques sont élaborées.
- Les mentors et les EJ savent quelles sont les conduites à adopter et comment demander de l'aide en cas de problème.
- Les interlocuteurs pour la protection savent comment recevoir et traiter les préoccupations et les signalements d'atteinte à la protection.

## Le mentorat dans les bonnes pratiques

**Le mentorat pour l'intégration des enfants des pays tiers touchés par la migration (MINT) :** Le projet MINT, mis en œuvre par Terre des Hommes (TdH) et ses partenaires en Europe, vise à donner aux enfants réfugiés et migrants, ainsi qu'aux jeunes Européens, les moyens de s'engager dans de nouvelles activités d'intégration. Grâce au soutien de [Child to Child](#), un modèle de mentorat innovant et transposable a été développé dans le but de veiller à ce que les enfants et jeunes résidant dans les pays d'accueil ciblés en Europe réussissent leur intégration dans les sociétés d'accueil. Dans le cadre de ce projet financé par l'UE, des partenaires travaillent en Roumanie, en Pologne, en République Tchèque et en Slovénie pour favoriser et faciliter l'intégration des enfants, améliorer les relations sociales et autonomiser les jeunes locaux et les enfants migrants.

Les migrants, et particulièrement les enfants migrants, peuvent être confrontés à une multitude de risques, avant, pendant, et après leur déplacement. Il est intimidant de devoir s'adapter à un nouveau pays alors que l'on est traumatisé, que l'on a le mal du pays, que l'on est seul, et que l'on a peur. En prenant en compte ces besoins et ces défis, le projet MINT vise à contribuer à ce que l'intégration des enfants migrants dans l'UE réussisse, en leur permettant d'atteindre leur potentiel dans leur pays d'accueil.

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

Le mentorat a démontré qu'il fournit une manière efficace de partager des connaissances, d'améliorer les compétences sociales et émotionnelles et de promouvoir l'intégration en donnant aux jeunes les outils et le soutien dont ils ont besoin. L'une des composantes du projet MINT prévoit un mentorat composé d'un binôme entre des enfants récemment arrivés et des jeunes bénévoles, dans le but de fournir un soutien, des conseils, et un mentorat pour faciliter leur intégration.

### 2. Définitions

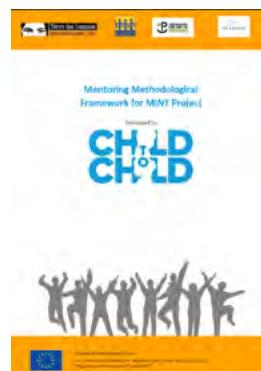
Le cadre méthodologique du mentorat élaboré s'appuie sur les bonnes pratiques et des lignes directrices existantes pour fournir des informations sur les sujets suivants :

### 3. Cadres juridique et politique

- Le mentorat en tant que processus et différentes approches possibles.
- Comment concevoir un programme de mentorat, notamment définir les paramètres et sélectionner les participants.
- Comment mettre en œuvre le mentorat dans la pratique, notamment les lignes directrices pour les mentors.
- Les considérations transversales, telles que favoriser une réelle participation des enfants, garantir l'égalité des sexes, et intégrer la sensibilité culturelle.
- Des liens utiles vers des ressources supplémentaires et des modèles de formulaires à utiliser dans les projets.

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child



### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

Vous pouvez consulter l'ensemble des ressources sur le mentorat des enfants migrants ici :  
<http://www.childtochild.org.uk/news/mentoring-for-migrant-children-a-resource/>

Apprentissage en temps réel : Le programme MINT a créé une communauté de pratiques dans laquelle les partenaires du projet ont partagé leur apprentissage durant les phases de conception, de mise en œuvre, et d'évaluation du programme de mentorat. Des réunions mensuelles se sont tenues durant lesquelles les partenaires ont pu partager leurs expériences en termes de mise en œuvre, ainsi que les défis soulignés à l'étape d'examen de mi-parcours.

## Annexe



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

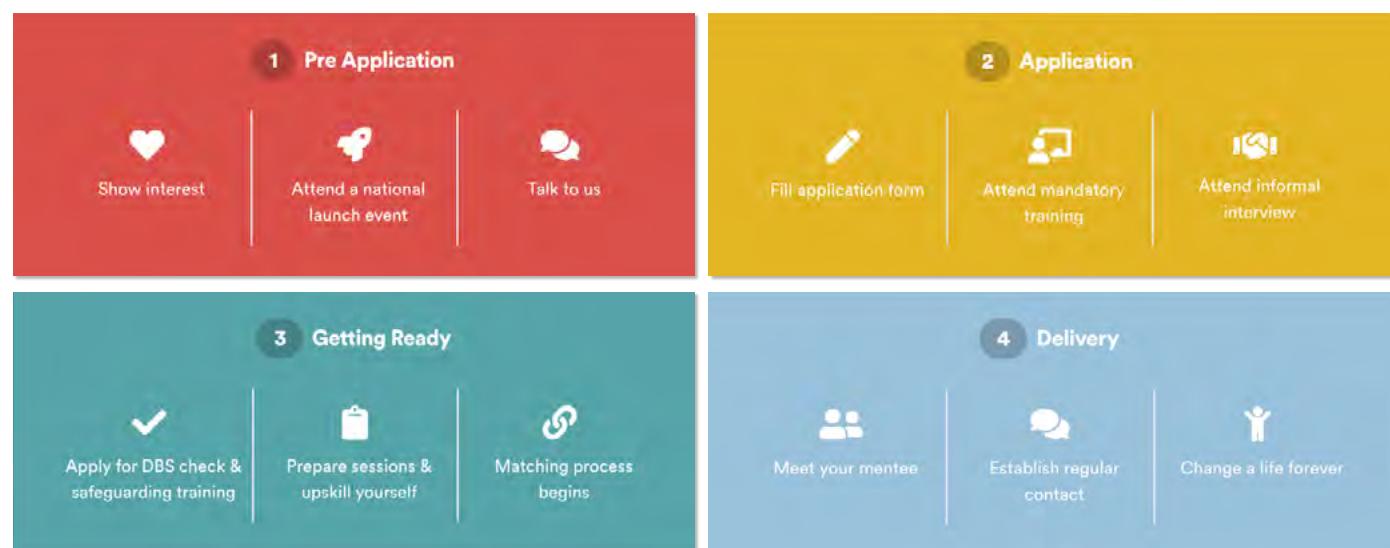
### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Étudiez d'autres projets de mentorat pour les EJ migrants :

[Arise Refugees](#), une organisation basée au Royaume-Uni, dirige un programme de mentorat axé sur la création de liens entre des personnes agréées et des enfants réfugiés. L'objectif est de donner aux enfants un meilleur départ en leur apportant un soutien direct grâce au mentorat. Son processus de mentorat est documenté dans [l'image suivante](#) :



**Defence for Children International Italia : le programme de mentorat RoAD to adulthood** pour les enfants non accompagnés migrants et réfugiés, est mis en œuvre en Italie dans le cadre d'une initiative européenne plus large. <https://www.defence-forchildren.it/en/news-329/road-road-to-adulthood>

**CRI avec ICEI « Mentors make the difference » – Mentors for integration** est un programme de mentorat italien qui met en relation des demandeurs d'asile jeunes, des réfugiés, et des migrants avec des mentors bénévoles de la communauté locale. Le projet met l'accent sur le soutien apporté aux jeunes migrants pour développer des compétences, et se construire un réseau de relations pour trouver leur place sur le marché du travail.

<https://icei.it/progetti/mentors-make-the-difference-mentors-for-integration/?lang=en>

## Annexe



## Remerciements

Établi en 2016 au Royaume-Uni, le **Mentoring Programme** forme des mentors bénévoles afin qu'ils puissent fournir un soutien individuel et des conseils à de jeunes réfugiés et demandeurs d'asile selon leurs objectifs et aspirations.

<https://hopefortheyoung.org.uk/mentoring/>

### 1. Étendue de la boîte à outils

#### Mentorat : outils et ressources utiles

- MEET : A compendium to design migrant mentoring programs. [CESVI](#).
- Lignes directrices sur la conception et la mise en œuvre de programmes de mentorat, notamment la sélection, le recrutement, la formation, etc.  
[https://www.cesvi.eu/wp-content/uploads/2021/04/meet\\_DEF.pdf](https://www.cesvi.eu/wp-content/uploads/2021/04/meet_DEF.pdf)
- Mentoring migrant children and youth, regardless of residence status. University of Gerona (2021) Guidance.  
<https://www.compas.ox.ac.uk/wp-content/uploads/Mentoring-migrant-children-and-youth-the-Nightingale-projects.pdf>
- Guidelines: Piloting mentorship schemes. IOM (2021)  
[https://eea.iom.int/sites/g/files/tmzbdl666/files/documents/Guidelines\\_Piloting%20Mentorship%20Schemes%20%281%29.pdf](https://eea.iom.int/sites/g/files/tmzbdl666/files/documents/Guidelines_Piloting%20Mentorship%20Schemes%20%281%29.pdf)
- Cadre méthodologique pour le projet MINT. Child to Child/MINT Project (2021) Ressource pour le mentorat des enfants migrants, qui inclut des conseils et des outils sur les bonnes pratiques de mentorat.  
<http://www.childtochild.org.uk/news/mentoring-for-migrant-children-a-resource/>
- [https://ec.europa.eu/migrant-integration/library-document/mint-project-mentoring-methodological-framework\\_en](https://ec.europa.eu/migrant-integration/library-document/mint-project-mentoring-methodological-framework_en)

### 2. Définitions

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe



## Remerciements

1. Étendue de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique et politique

4. Principes directeurs pour la pratique

5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

7. Voix des enfants et des jeunes

8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

# SOUTIEN ENTRE PAIRS



Les programmes entre pairs sont des méthodologies utilisées pour apporter un soutien et une assistance aux EJ par l'intermédiaire d'autres EJ qui participent activement à l'aide de leurs pairs. Il peut s'agir d'une aide sur un domaine spécifique, comme l'éducation ou la sensibilisation à un thème précis ou bien être plus général, par exemple, apporter un soutien émotionnel et une amitié.

Le soutien entre pairs diffère des relations entre pairs car il s'agit d'une approche structurée et non d'une relation qui se développe naturellement. Les pairs peuvent avoir fait, eux-mêmes, l'expérience directe du problème en question, par exemple, les EJ réfugiés aidant les enfants migrants, mais ce n'est pas obligatoire. Les EJ qui ne sont pas réfugiés peuvent aussi jouer un rôle pour aider les enfants migrants, par exemple, en ce qui concerne l'intégration et la compréhension de la communauté d'accueil et ils peuvent créer des liens avec la communauté.

Les programmes entre pairs sont utiles pour tous les EJ, celui qui « apporte » l'aide (quelle que soit sa forme) et celui qui la reçoit. Pour ceux qui reçoivent l'aide, le programme fournit un outil précieux pour répondre à leurs besoins complexes et entamer le processus de création de liens au sein de la communauté. Pour les EJ qui apportent l'aide, le soutien entre pairs peut les aider à développer des compétences supplémentaires, à renforcer la confiance et l'estime de soi et leur donner le sentiment qu'ils sont capables de changer les choses. Tous ces éléments contribuent à accroître leur résilience.

La force du soutien entre pairs réside particulièrement dans l'aptitude d'un EJ à s'identifier à un autre EJ, qui, selon lui, sera plus à même de comprendre sa situation et ses sentiments. En ce qui concerne la maltraitance, il est établi que les enfants font d'abord un signalement à leurs amis et leurs pairs et qu'ils sont plus enclins à se confier aux personnes de leur âge.

**Les programmes entre pairs peuvent soutenir les enfants migrants de différentes manières :**

- L'éducation et la sensibilisation à des thèmes spécifiques, par exemple, la sécurité et les normes culturelles.
- L'éducation informelle et le soutien au développement linguistique et à la scolarisation/formation.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

- Fournir un soutien émotionnel.
- Aider les EJ à développer des groupes d'amis.
- Aider les EJ à exprimer leurs inquiétudes et à signaler les maltraitances.

### 2. Définitions

La nature et le type d'activités inclus dans tout programme entre pairs dépendent de son objectif. Certains programmes sont moins structurés (permettant aux EJ d'en bénéficier lorsqu'ils en ont besoin, de façon ponctuelle) alors que d'autres le sont davantage. Certains programmes sont axés sur un thème unique, d'autres sont plus larges et davantage portés sur la réflexion, selon les besoins individuels de l'EJ aidé. Certains programmes utilisent une approche avec deux personnes (une personne aidant et un EJ aidé) alors que d'autres privilégient une approche de groupe où deux ou trois aidants aident un enfant ou un jeune.

### 3. Cadres juridique et politique

Les programmes entre pairs diffèrent également par la mesure dans laquelle les enfants sont impliqués dans le programme au-delà de l'aide qu'ils apportent. Par exemple, participent-ils à l'élaboration des paramètres du programme et son application pratique, et participent-ils ou sont-ils responsables de sa gestion et de sa révision ? Faire participer les EJ aux aspects plus larges du programme nécessite un niveau important de compétences, de réflexion, et de planification mais peut conduire à des programmes plus ciblés et adaptés car les EJ comprennent les besoins des autres enfants (migrants) et peuvent donc veiller à ce que ces programmes répondent à leurs besoins.

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

### Bonnes pratiques pour les programmes entre pairs

- Une stratégie claire pour le recrutement des aidants. Cela dépendra de chaque programme, mais il est important de veiller à ce que des mesures de sauvegarde soient mises en place pour que les EJ ne soient pas exposés à des risques. Par exemple, dans un programme apportant un soutien émotionnel, il faudra prendre en compte la santé émotionnelle et psychologique de l'aidant. Il se peut qu'il soit trop tôt pour l'EJ, qui gère encore ses propres expériences, d'aider une autre personne.
- Définir les paramètres pour l'objectif et l'étendue du programme - quels sont ses objectifs et ses limites.
- Formation et soutien continu aux aidants. Ils doivent être prêts pour leur rôle, mais doivent également savoir comment bénéficier eux-mêmes d'un soutien. Ils doivent également sentir que l'on s'occupe aussi d'eux. Un cadre pour la supervision et le soutien doit également être mis en place pour contrôler leurs activités.
- Des conseils clairs sur la confidentialité et ses limites. Les aidants et pairs peuvent recevoir des confidences, mais ils doivent distinguer quelles questions doivent faire l'objet d'un signalement.



## Remerciements

### 1. Étendue de la boîte à outils

- Des procédures de sauvegarde robustes avec des règles sur les lieux où le soutien peut se dérouler, à quel moment, et sur le type de questions qui peuvent être abordées.
- La voie à suivre pour ceux qui ont été aidés et qui souhaitent devenir des aidants.
- Le financement à long terme des organisations afin de garantir que les programmes entre pairs se poursuivent et tirent parti des investissements réalisés.

### 2. Définitions

Un travail adapté et sécurisé est primordial dans les programmes entre pairs. Dans chaque situation entre pairs, il y a au moins deux EJ engagés dans le processus. Il est essentiel que les deux enfants soient protégés et que l'intérêt supérieur des deux soit pris en compte et garanti.

### 3. Cadres juridique et politique

### 4. Principes directeurs pour la pratique

### 5. Introduction du modèle d'intégration de Family for Every Child

### 6. Construire les différentes dimensions de l'intégration

### 7. Voix des enfants et des jeunes

### 8. Approches transversales pour la pratique

## Annexe

### Soutien entre pairs dans les bonnes pratiques

L'Association suédoise pour les mineurs non accompagnés (SEF) est une organisation pour la jeunesse à but non lucratif qui a été fondée en 2015. Il s'agit d'une association dirigée par ses membres. Le conseil d'administration et les membres sont âgés de 12 à 26 ans, arrivés récemment en Suède. L'objectif principal de l'organisation est de promouvoir l'installation des enfants et des jeunes dans la société en leur offrant un soutien communautaire avec des lieux de rencontre et des activités de loisirs. L'association travaille sans relâche pour élargir les réseaux des jeunes en Suède afin de favoriser l'intégration dans la société suédoise.

Ensamkommandes Förbund [www.ensamkommandesförbund.se](http://www.ensamkommandesförbund.se)

### Soutien entre pairs : outils et ressources utiles

- Soutien des pairs aux jeunes migrants et réfugiés. Les enfants et les jeunes maintenant (2019) <https://www.cypnow.co.uk/best%20practice/article/peer-support-for-young-migrants-and-refugees>
- Projet MINT de TdH : projet de mentorat entre pairs : <https://destination-unknown.org/knowledge-hub/peer-to-peer-mentoring-for-integration-in-europe/>
- Soutien des pairs aux tuteurs bénévoles d'enfants demandeurs d'asile non accompagnés (UASC). UNICEF, UNHCR, CIR et Penc Center (2019). Soutien des pairs en tant que méthodologie pour ceux qui soutiennent les enfants demandeurs d'asile non accompagnés (UASC) : des groupes de soutien axés sur le partage des expériences des participants. [https://www.unhcr.org/it/wp-content/uploads/sites/97/2020/08/Peertopeer\\_Summary.pdf](https://www.unhcr.org/it/wp-content/uploads/sites/97/2020/08/Peertopeer_Summary.pdf)



## Remerciements

# Annexe

## Glossaire

1. Étendue  
de la boîte à outils

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

### Prise en charge alternative

La mise à disposition d'un logement et d'autres types de prises en charge (y compris les besoins essentiels et le soutien émotionnel) pour un enfant ou un jeune lorsqu'il n'est pas possible pour lui de vivre avec sa propre famille.

### Gestion des cas

Le processus d'identification, d'évaluation, de planification et de révision de la prise en charge et des dispositifs de soutien d'un enfant ou d'un jeune (et de leur famille). Peut être partagé entre différentes agences et/ou défini dans le cadre de procédures nationales/régionales.

### Enfant migrant

Tout enfant ou jeune qui s'est déplacé d'un pays à un autre, quelles que soient les raisons de son déplacement et son statut juridique. Dans le cadre de cette boîte à outils, les enfants et les jeunes qui sont victimes de la traite ne sont pas inclus dans le terme enfant migrant.

### EJ/ enfants et jeunes

Toute personne âgée de moins de 18 ans.

### Famille lointaine

Les membres de la famille de l'enfant outre ceux de sa famille proche (parents et frères et sœurs), tels que les grands-parents, les tantes et les oncles de l'enfant. Les personnes considérées comme faisant partie de la famille lointaine, et l'importance de ces relations peut varier selon les cultures.

### Famille

Les personnes qui sont apparentées à l'enfant ou au jeune par la naissance (comme les parents) ou qui ont la charge coutumière de l'enfant et avec lesquelles l'enfant ou le jeune a une relation familiale.

## Annexe



## Remerciements



1. Étendue  
de la boîte à outils

### Intégration

2. Définitions

3. Cadres juridique  
et politique

4. Principes  
directeurs pour  
la pratique

5. Introduction  
du modèle  
d'intégration de  
Family for Every Child

6. Construire les  
différentes  
dimensions de  
l'intégration

7. Voix des enfants  
et des jeunes

8. Approches  
transversales  
pour la pratique

### Réinsertion

### Durabilité

### Transition/ planification de la transition

Dans le contexte de cette boîte à outils pour favoriser l'intégration des enfants migrants, la définition suivante est utilisée. Elle est en lien direct avec les professionnels et les principaux responsables : « L'intégration est un processus double par lequel un enfant s'installe dans un nouveau pays, pour une durée indéterminée, afin de recevoir une protection et une prise en charge et développer un sentiment de bien-être, des perspectives et des objectifs pour l'avenir qui sont au minimum égaux et équitables à ceux que reçoivent les enfants résidant légalement dans un pays ».

La définition du terme réinsertion donnée dans le document de 2016 de l'Inter-agency, [Bonnes pratiques sur la réinsertion des enfants](#), est la suivante : « Le fait de faire revenir dans sa famille et sa communauté (généralement d'origine) de façon anticipée un enfant qui en a été séparé, afin qu'il puisse être protégé et entouré, et développer un sentiment d'appartenance et une raison de vivre dans tous les aspects de la vie »

Dans le cadre de cette boîte à outils, la durabilité fait référence à l'investissement d'un enfant ou d'un jeune là où il se trouve et/ou aux compétences, aux objectifs, et aux idées qui lui seront utiles là où il se trouvera plus tard.

Le passage à l'âge adulte pour les moins de 18 ans correspondant à la fin de la prise en charge par les services et la planification, et l'identification de l'aide disponible pour les plus de 18 ans.

## Annexe



**Family**  
for every child

